



# BBS ACTION JUSTICE

Cécile BEZIADE, Franck SALAÛN & Sandrine DESSAGNES  
SELARL de COMMISSAIRES DE JUSTICE

*Huissiers de Justice*

Compétence NATIONALE en matière de CONSTATS

Tél. Constats : 06.59.06.25.96 ou 05.46.87.59.14

Télécopie : 05.46.87.01.62

bbs@huissier-justice.fr

70 rue Grimaux – BP 106

17303 ROCHEFORT Cedex

www.bbs-actionjustice.fr

## PROCES VERBAL DE CONSTAT

**L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX,  
LES SIX, QUINZE, DIX-NEUF, VINGT-CINQ ET VINGT-HUIT OCTOBRE**

A la requête de la société ENERGIE DES CYPRES, société par actions simplifiée inscrite au RCS sous le numéro 850521758, ayant son siège social 32-36, rue de Bellevue, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, agissant poursuites et diligences de son Président en exercice, domicilié en cette qualité audit siège,

Laquelle nous a fait exposer :

Que dans le cadre du projet de parc éolien « ENERGIE DES CYPRES » (SPV) sur la commune de BERNAY SAINT MARTIN (17330), une enquête publique préalable se déroule du 26.09.2022 au 28.10.2022 inclus, menée par Madame Christine YON, Commissaire enquêtrice, désignée par le Tribunal Administratif de Poitiers,

Que le dossier de présentation du projet et un registre d'enquête publique (également disponibles en version numérique) sont accessibles dans les locaux de la Mairie de BERNAY SAINT MARTIN, aux jours et heures habituels d'ouverture au public,

Que Madame YON assurera des permanences dans les locaux de la Mairie, les après-midis des 6, 19, 25 et 28 et le matin du 15 octobre 2022, afin de recueillir les observations et d'apporter verbalement des renseignements et des précisions complémentaires sur ce dossier,

Qu'elle nous requiert, afin d'être présents pendant toute la durée de chacune de ces permanences, de constater l'affichage sur le panneau d'information à l'extérieur de la Mairie, ainsi que la présence des documents soumis à la consultation du public dans la salle où Madame YON tient ses permanences et les bonnes conditions de déroulement de ces celles-ci.

Déférant à cette réquisition,

**Nous soussignés, Maître Sandrine DESSAGNES et Maître Franck SALAÜN, Commissaires de justice Associés (Huissiers de Justice), membres de la SELARL B.B.S. ACTION JUSTICE, titulaire d'un Office de Commissaire de Justice à la résidence de ROCHEFORT (Charente-Maritime), 70 rue Grimaux,**

Certifions avoir, sur place (Mairie de BERNAY SAINT MARTIN 17330, 46 Grande Rue), procédé comme indiqué ci-après et avoir fait les constatations suivantes :

Il est précisé à titre liminaire que l'accord de la Commune de BERNAY SAINT MARTIN, en la personne de sa mairesse en exercice, a précédemment été obtenu par la société requérante.

#### **JEUDI 06 OCTOBRE 2022 – de 14h00 à 17h00 – Me Franck SALAÜN**

L'affichage est bien présent sur le panneau d'affichage public, près de la Mairie de BERNAY SAINT MARTIN.

A partir de 14h00, Dans une grande salle ouverte au public, à l'intérieur de la Mairie, Madame YON se tient à la disposition du public pour la consultation des documents, la fourniture d'explications, informations et précisions sur le projet de parc éolien objet de l'enquête publique.

Les différents documents soumis à la consultation du public sont disposés sur plusieurs tables.

Madame YON invite les différents visiteurs à consulter ces documents, échange avec eux autant de temps qu'ils le souhaitent et leur propose de donner leur avis sur ce projet dans le registre tenu à cet effet à leur disposition. Elle leur explique également, qu'il leur est possible de faire leurs observations de façon dématérialisée, sur le registre numérique d'enquête publique accessible 24h/24h jusqu'au 28 octobre 2022 (23h59). Elle annexe au registre les éventuels documents qui lui sont remis.

De 14h00 à 17h00, 9 personnes se présentent :

14h05 : 2 personnes (1 homme et 1 femme) - repartent à 14h40

15h18 : 1 personne seule (1 homme) - repart à 15h39

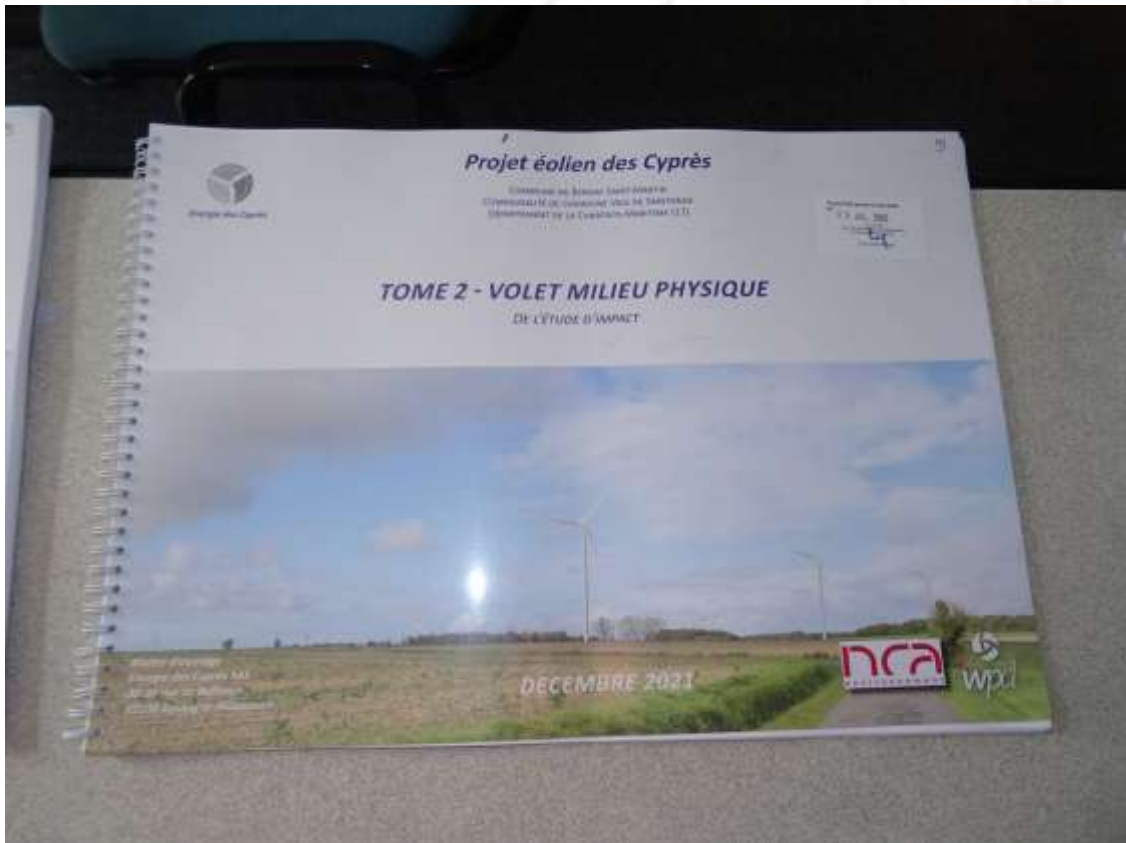
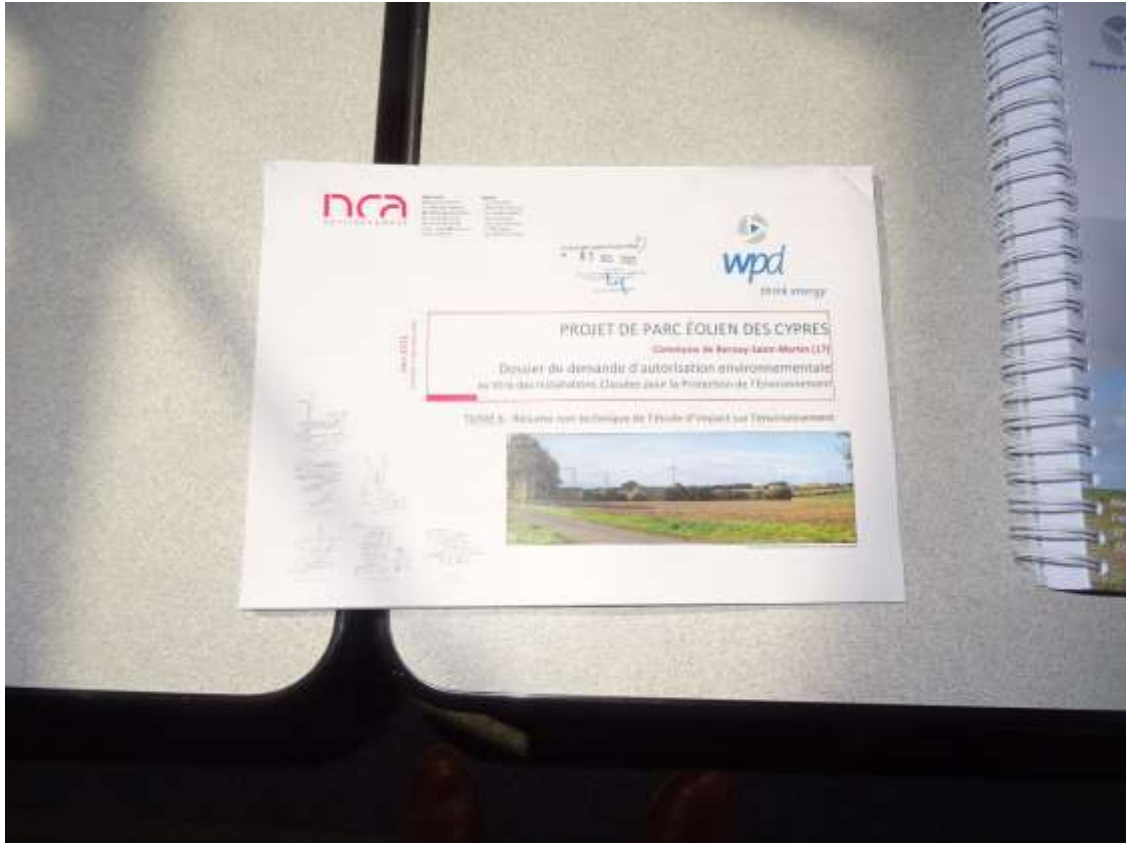
15h46 : 2 personnes (1 homme et 1 femme) - repartent à 15h56

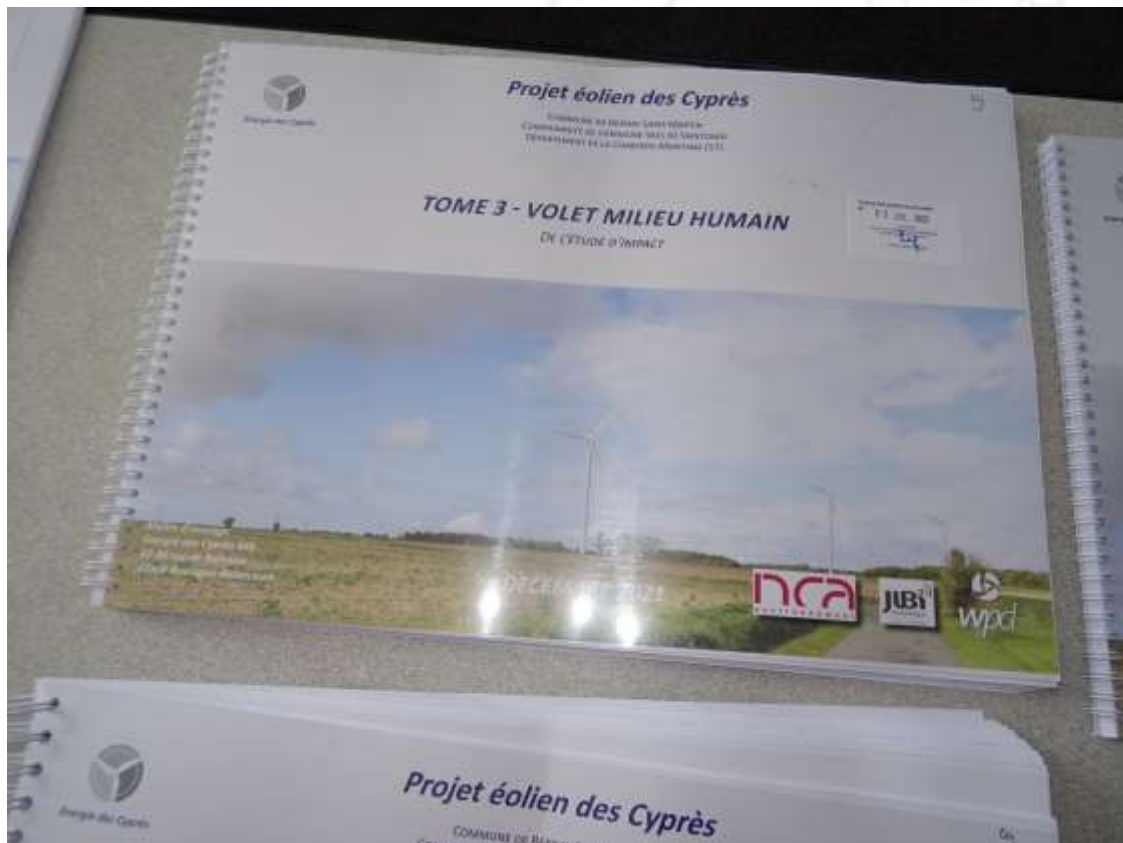
16h21 : 2 personnes (1 homme et 1 femme) - repartent à 16h36

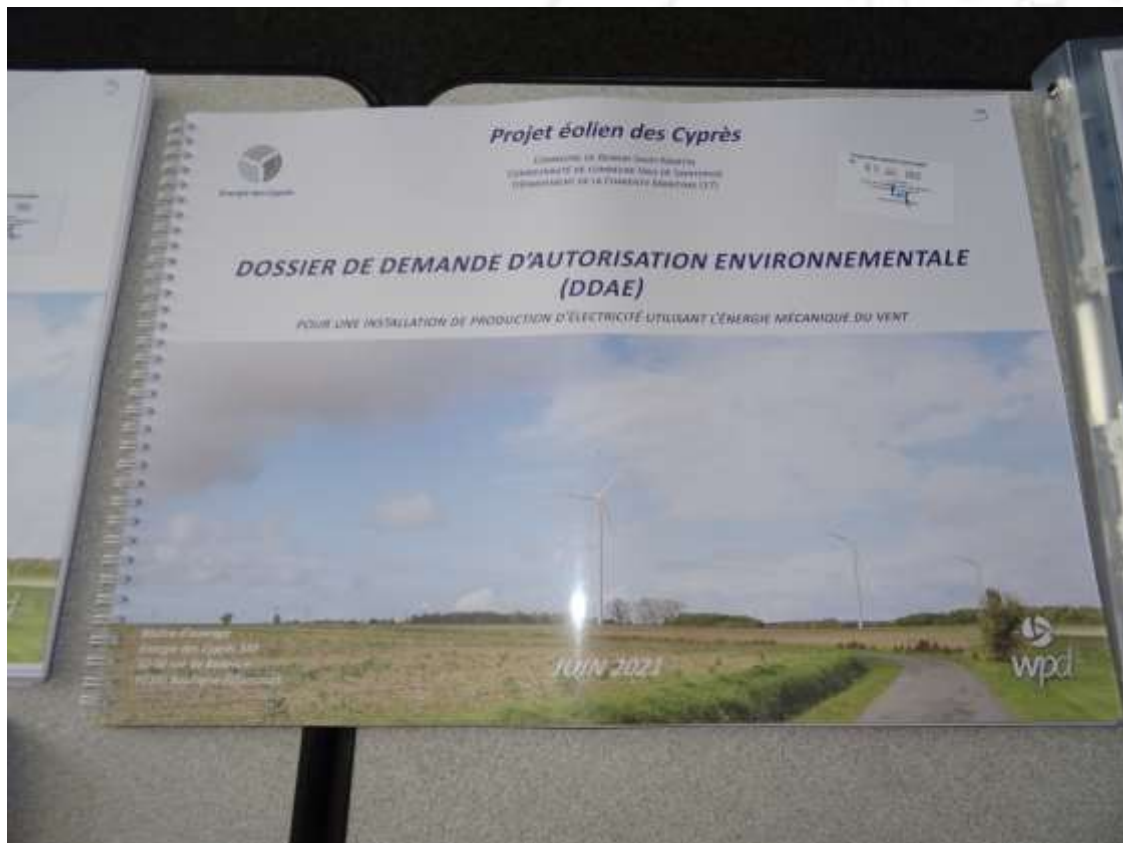
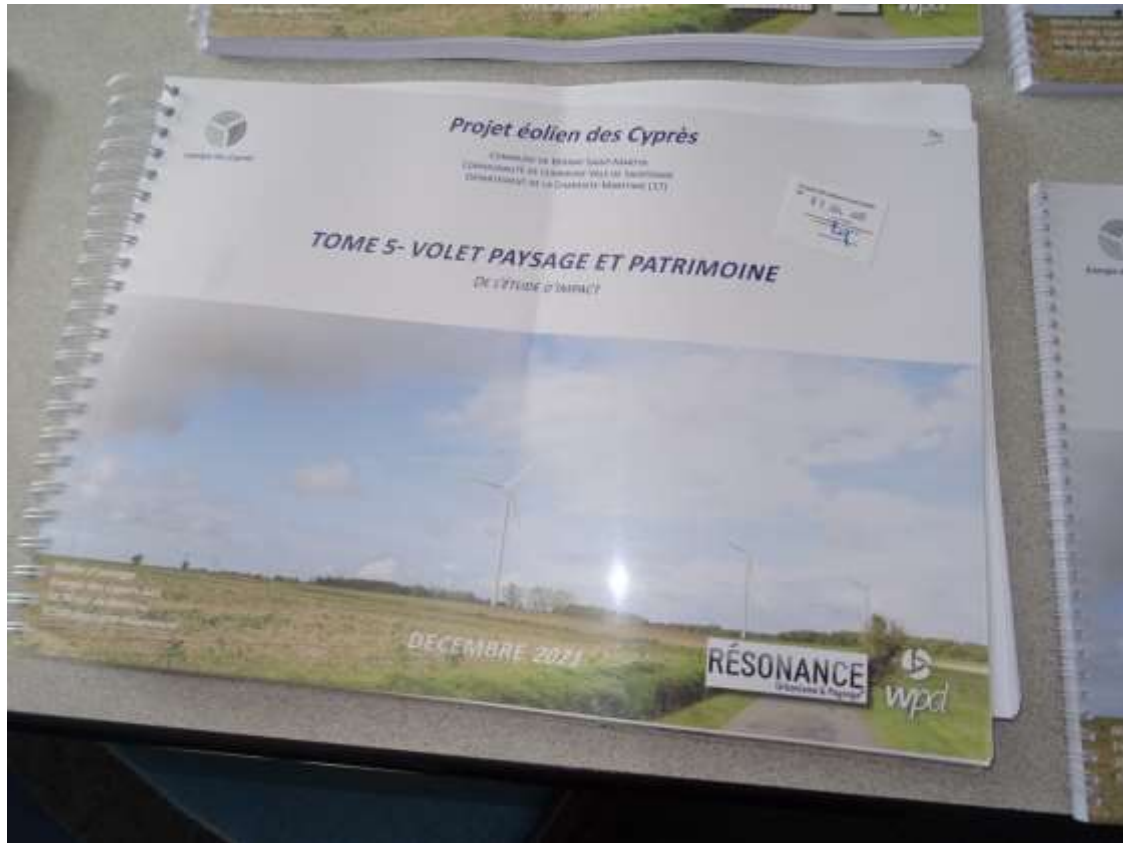
16h37 : 2 personnes (1 homme et 1 femme) - repartent à 17h02

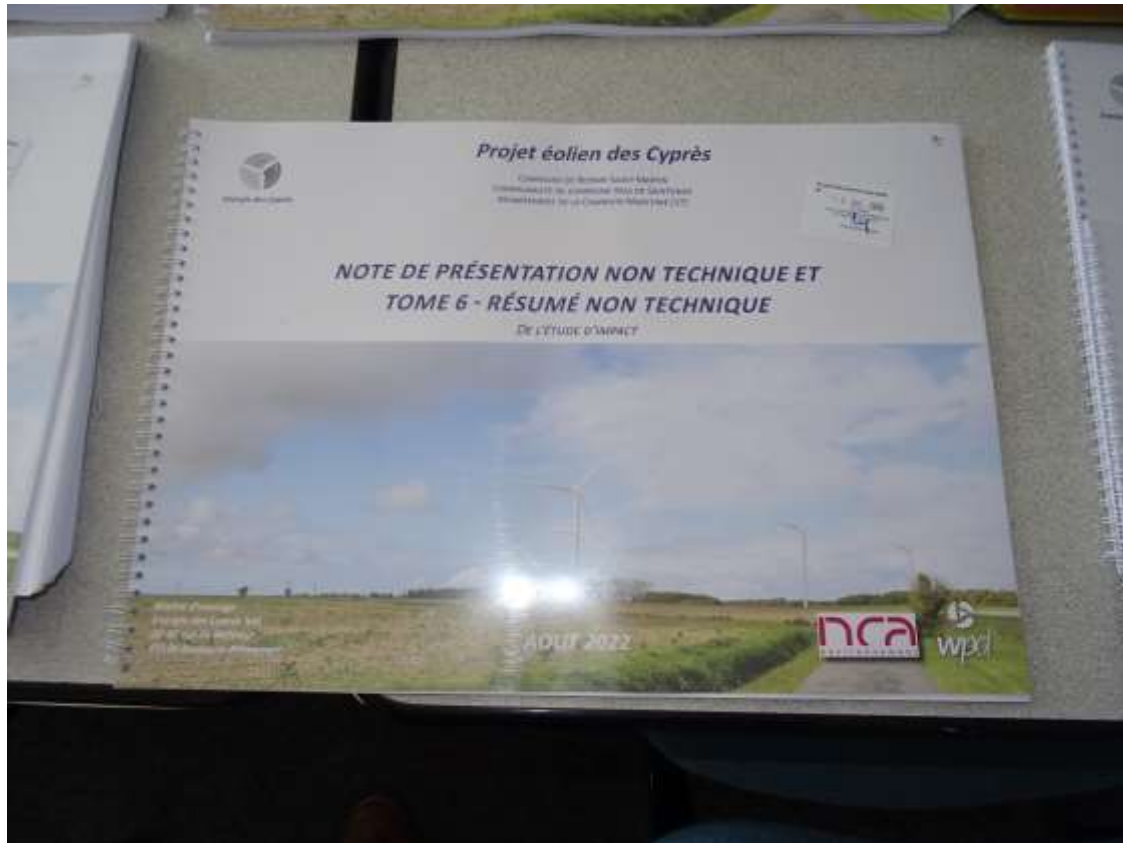




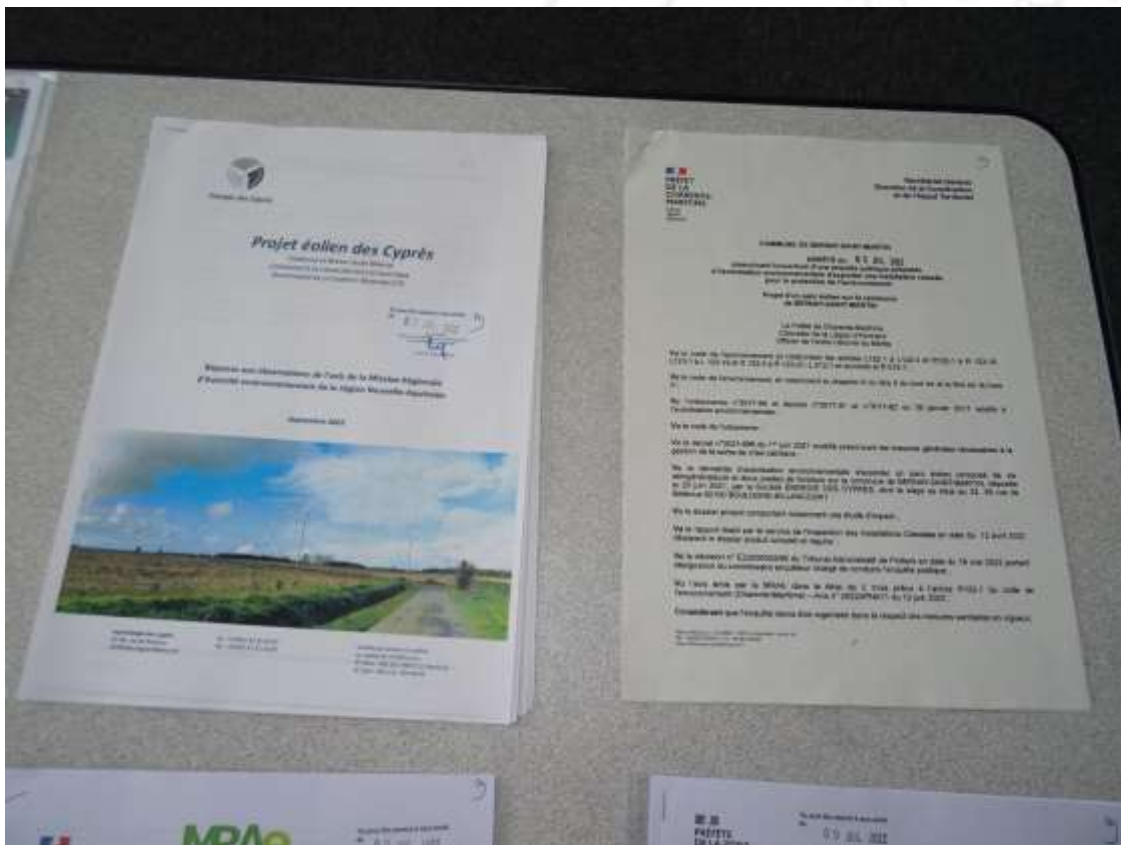
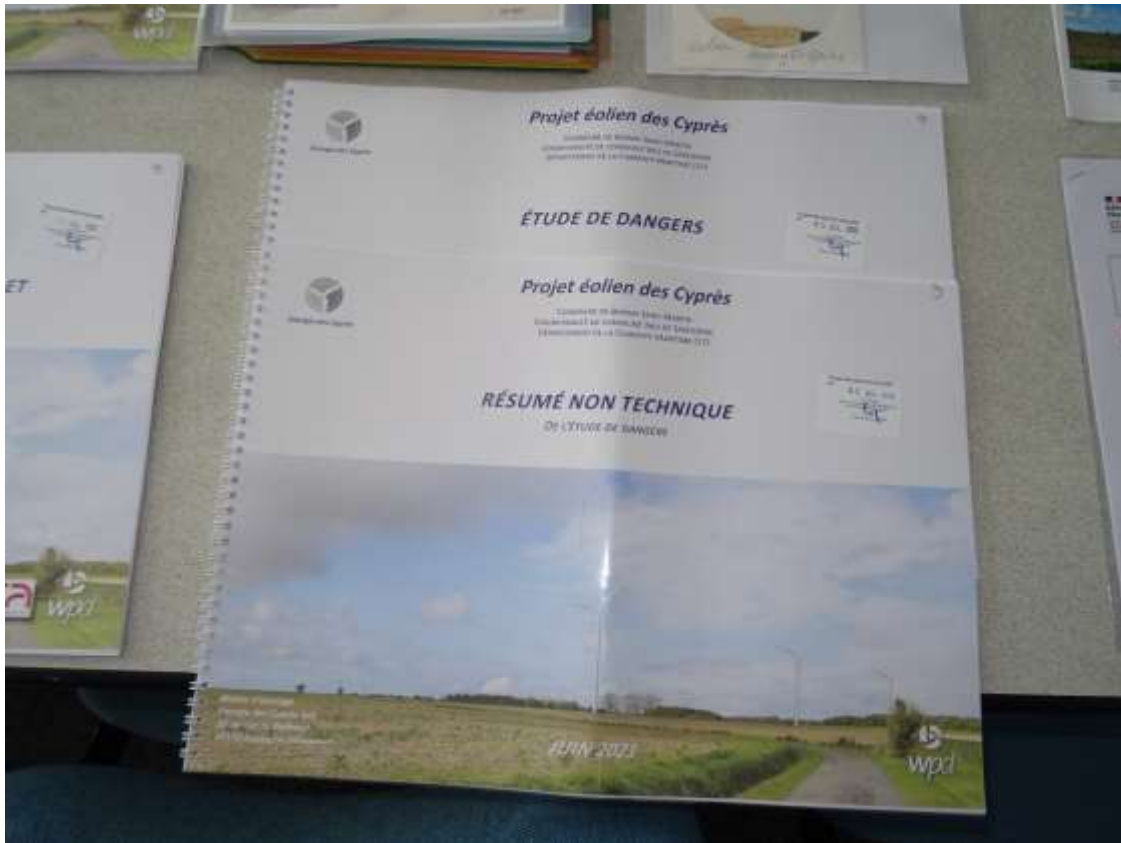


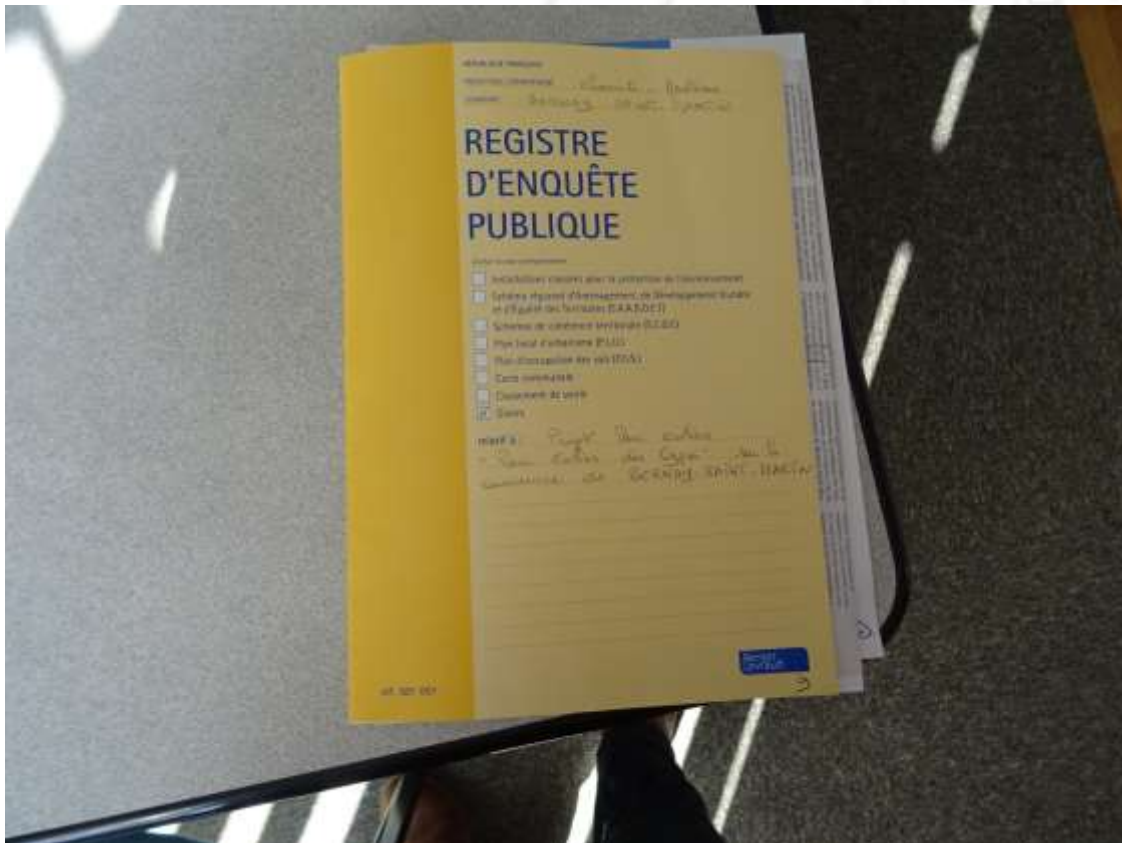
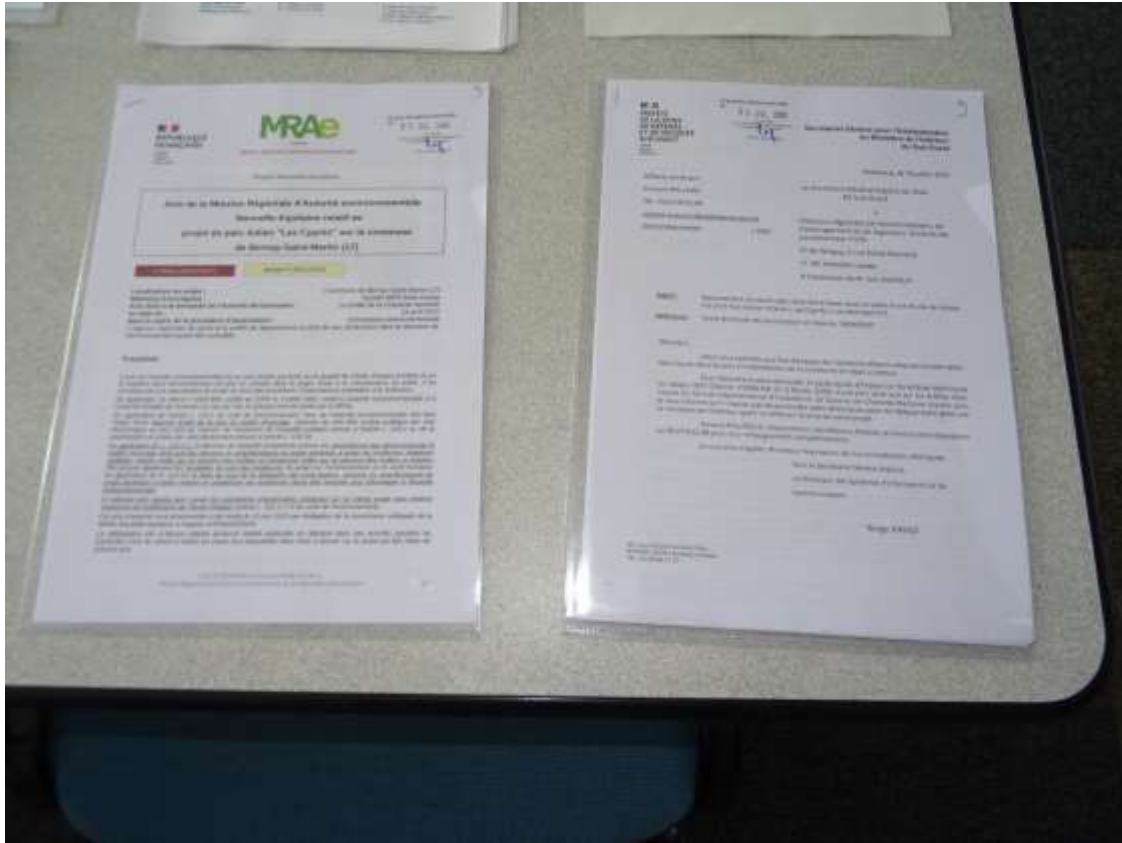












## SAMEDI 15 OCTOBRE 2022 – de 09h00 à 12h00 – Me Sandrine DESSAGNES

L'affichage est bien présent sur le panneau d'affichage public, près de la Mairie de BERNAY SAINT MARTIN.

A partir de 09h00, dans une grande salle ouverte au public, à l'intérieur de la Mairie, Madame YON se tient à la disposition du public pour la consultation des documents, la fourniture d'explications, informations et précisions sur le projet de parc éolien objet de l'enquête publique.

Les différents documents soumis à la consultation du public sont disposés sur plusieurs tables.

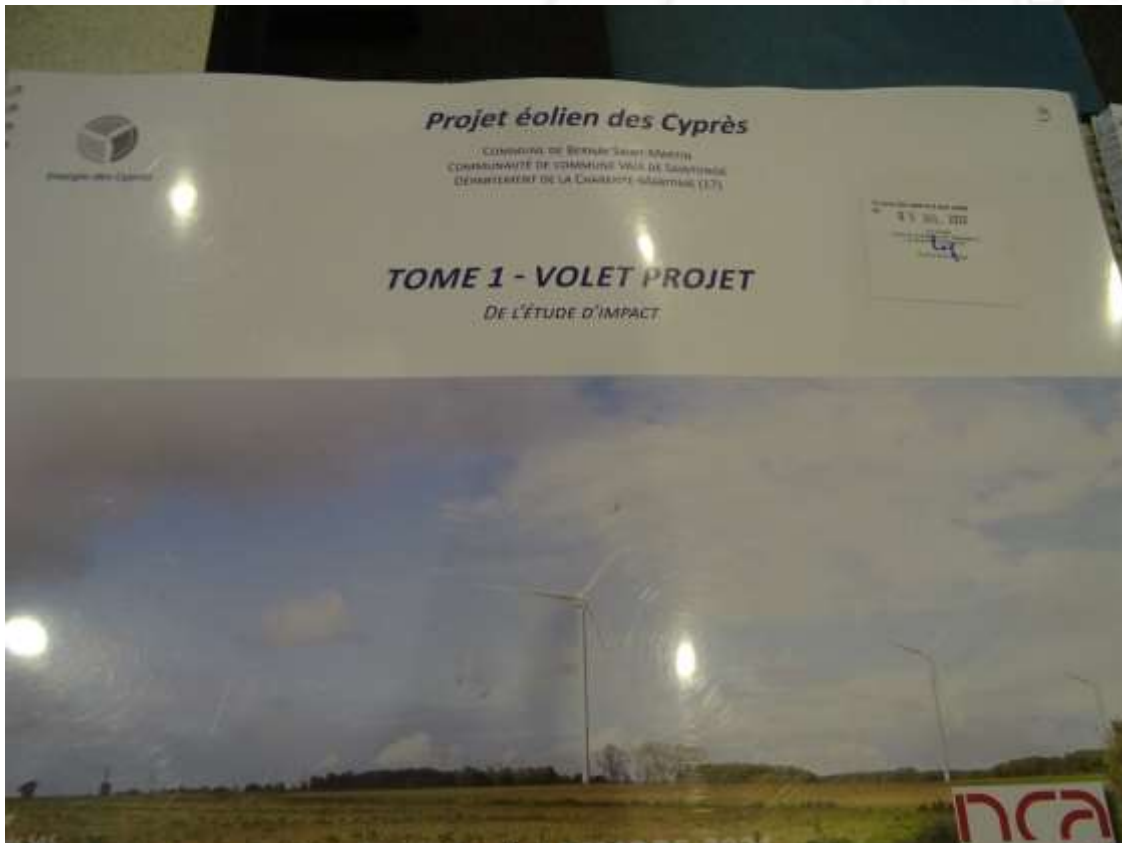
Madame YON invite les différents visiteurs à consulter ces documents, échange avec eux autant de temps qu'ils le souhaitent et leur propose de donner leur avis sur ce projet dans le registre tenu à cet effet à leur disposition. Elle leur explique également, qu'il leur est possible de faire leurs observations de façon dématérialisée, sur le registre numérique d'enquête publique accessible 24h/24h jusqu'au 28 octobre 2022 (23h59). Elle annexe au registre les éventuels documents qui lui sont remis.

De 09h00 à 12h00, 7 personnes se présentent :

09h27 : 1 personne seule (1 homme)- repart à 10h07  
10h07 : 1 personne seule (1 homme)- repart à 10h26  
10h26 : 1 personne seule (1 homme)- repart à 10h28  
10h28 : 2 personnes (2 femmes) - repartent à 10h46  
10h46 : 1 personne seule (1 homme)- repart à 11h21  
11h21 : 1 personne seule (1 homme)- repart à 11h46





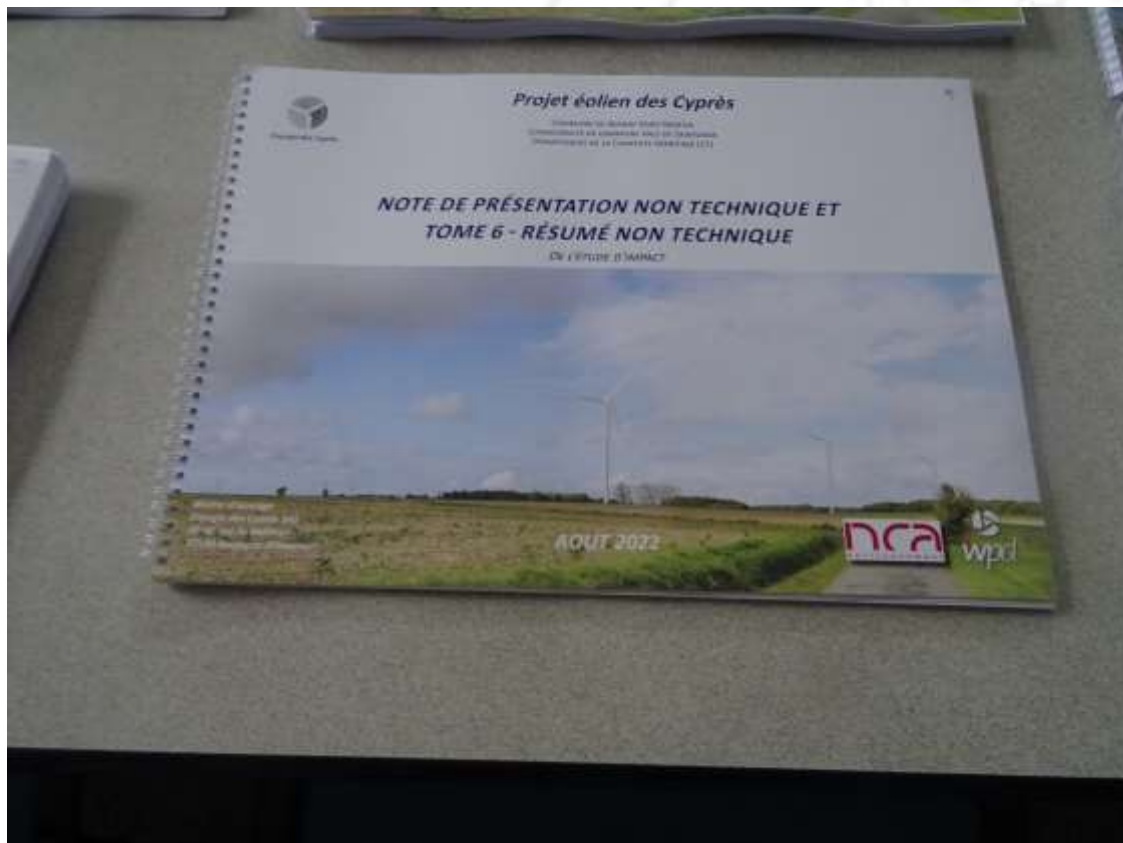
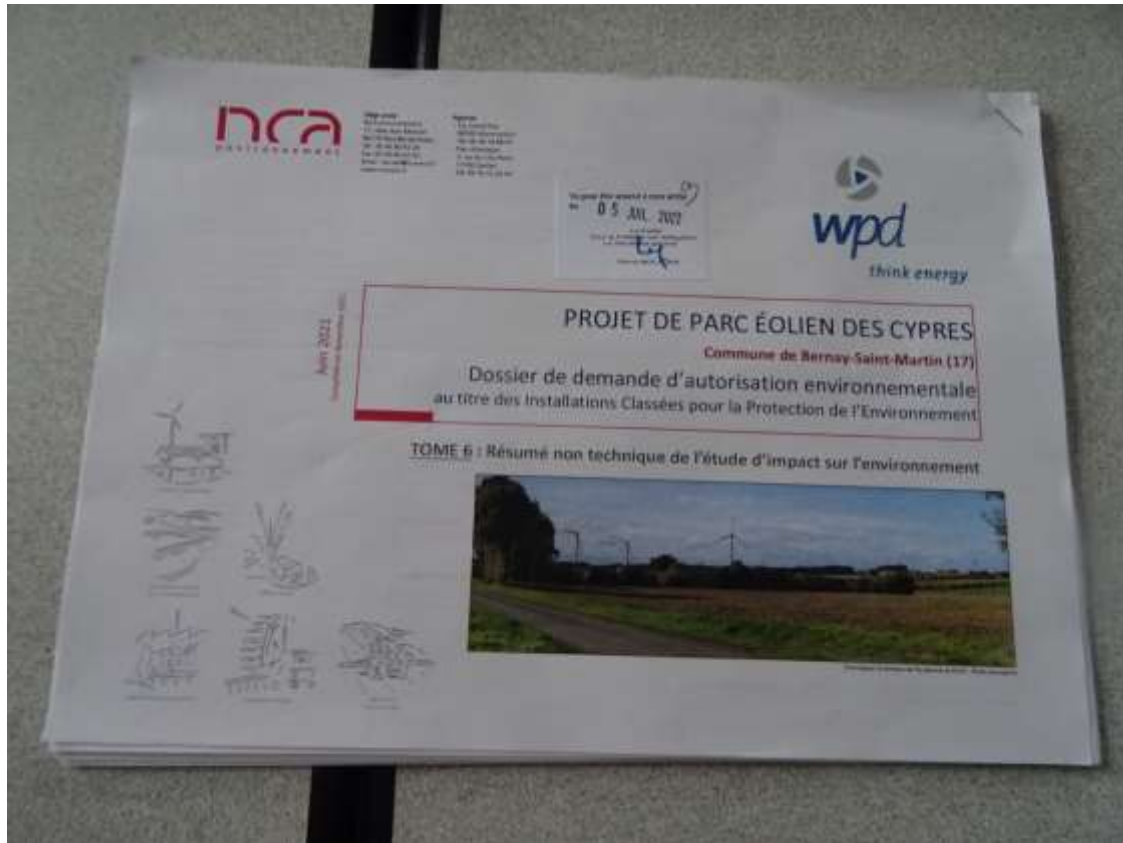


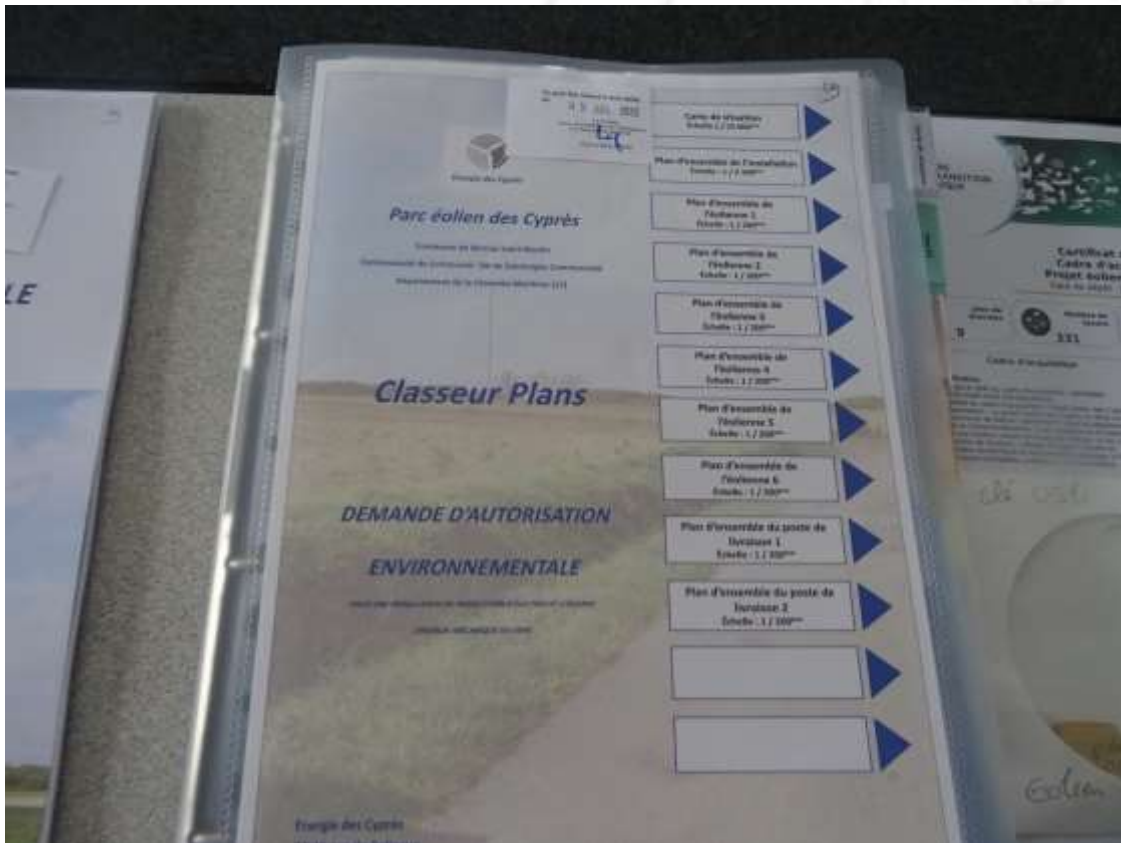




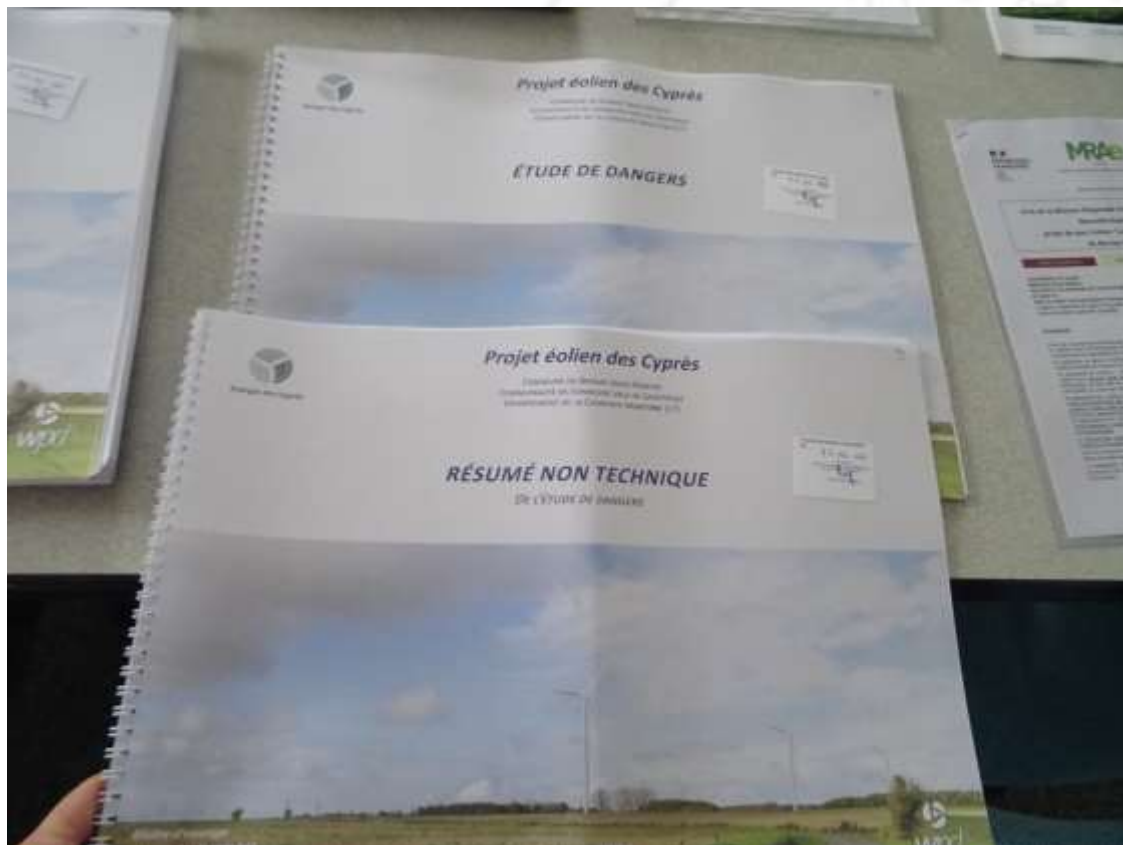
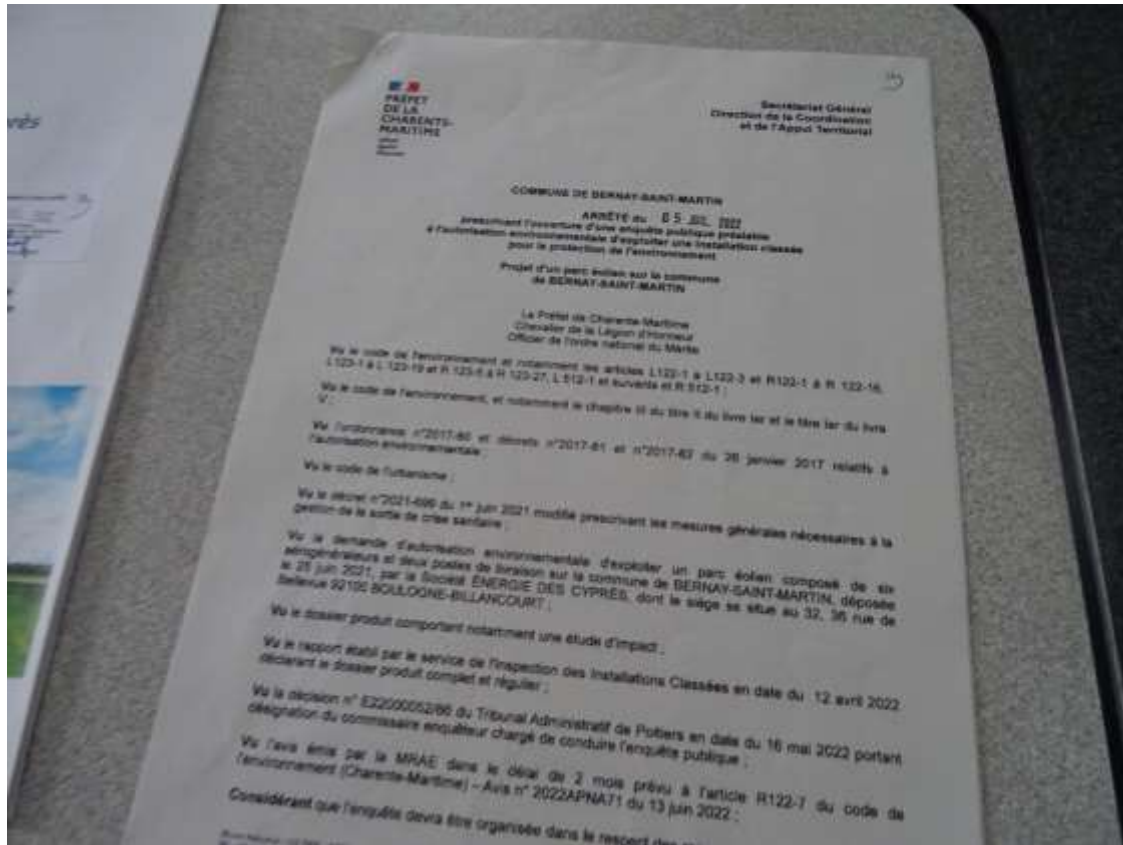


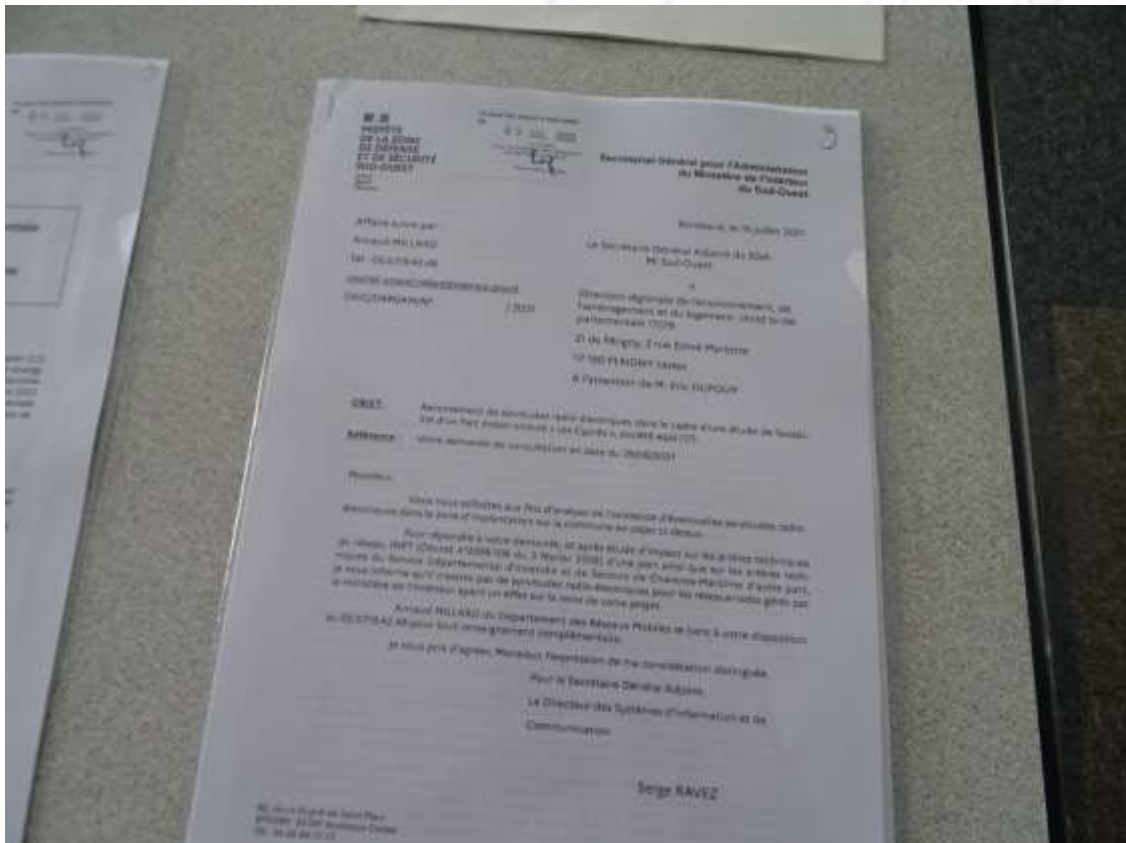
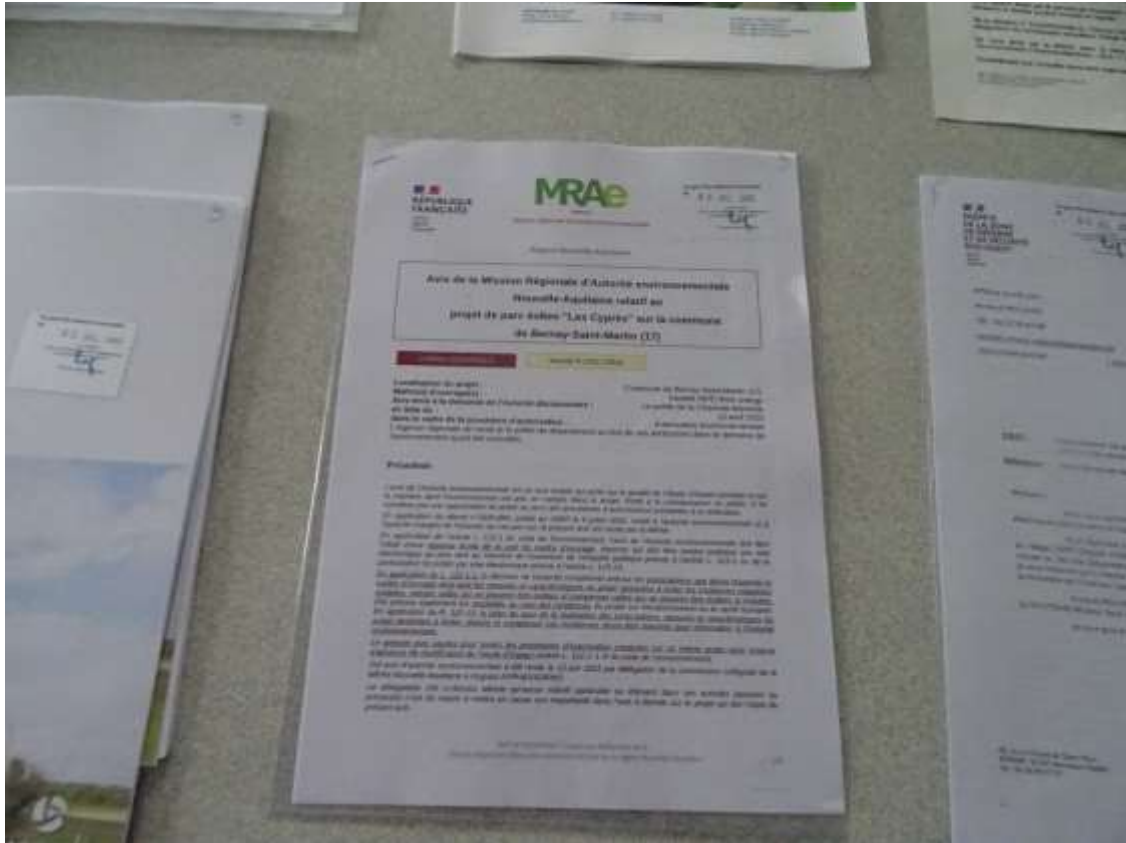


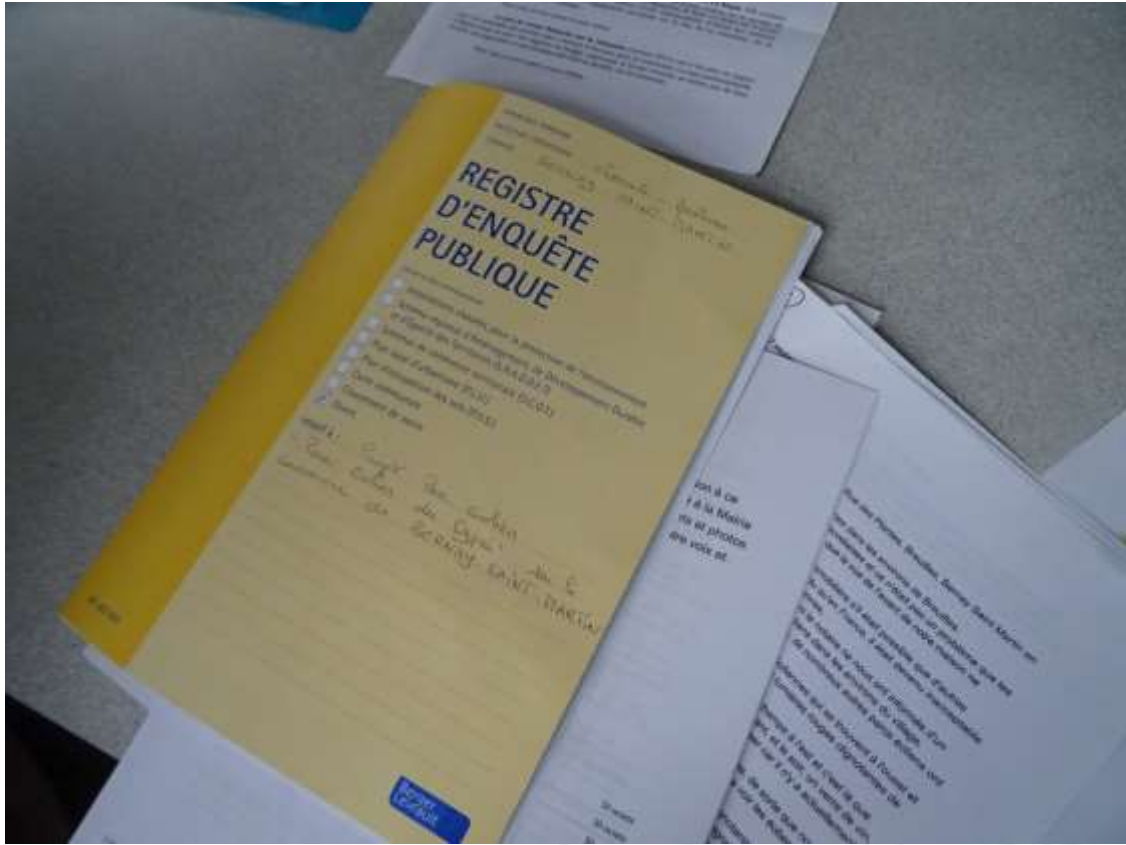












## MERCREDI 19 OCTOBRE 2022– de 14h00 à 17h00 – Me Franck SALAÜN

L'affichage est bien présent sur le panneau d'affichage public, près de la Mairie de BERNAY SAINT MARTIN.

A partir de 14h00, Dans une grande salle ouverte au public, à l'intérieur de la Mairie, Madame YON se tient à la disposition du public pour la consultation des documents, la fourniture d'explications, informations et précisions sur le projet de parc éolien objet de l'enquête publique.

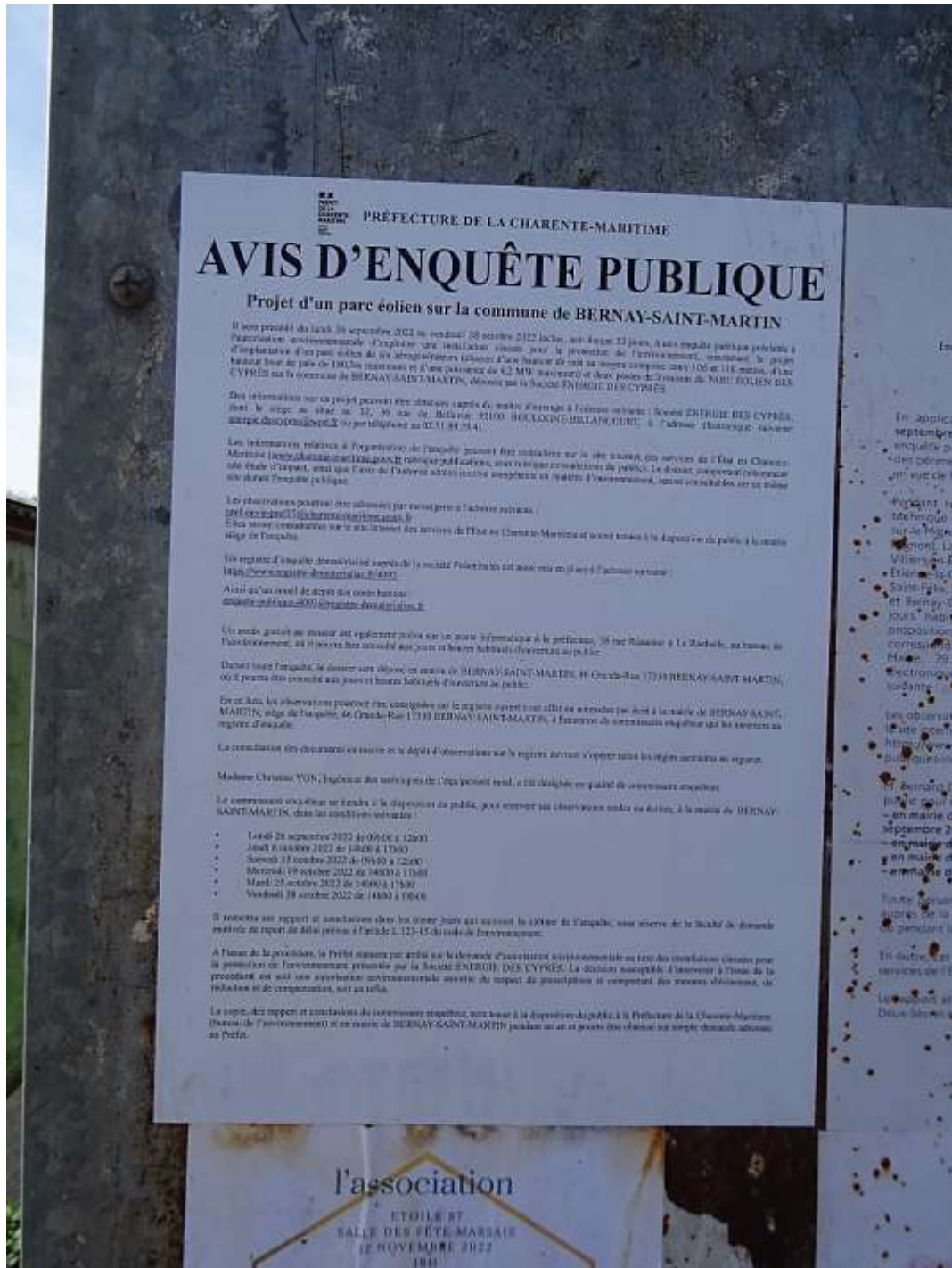
Les différents documents soumis à la consultation du public sont disposés sur plusieurs tables.

Madame YON invite les différents visiteurs à consulter ces documents, échange avec eux autant de temps qu'ils le souhaitent et leur propose de donner leur avis sur ce projet dans le registre tenu à cet effet à leur disposition. Elle leur explique également, qu'il leur est possible de faire leurs observations de façon dématérialisée, sur le registre numérique d'enquête publique accessible 24h/24h jusqu'au 28 octobre 2022 (23h59). Elle annexe au registre les éventuels documents qui lui sont remis.

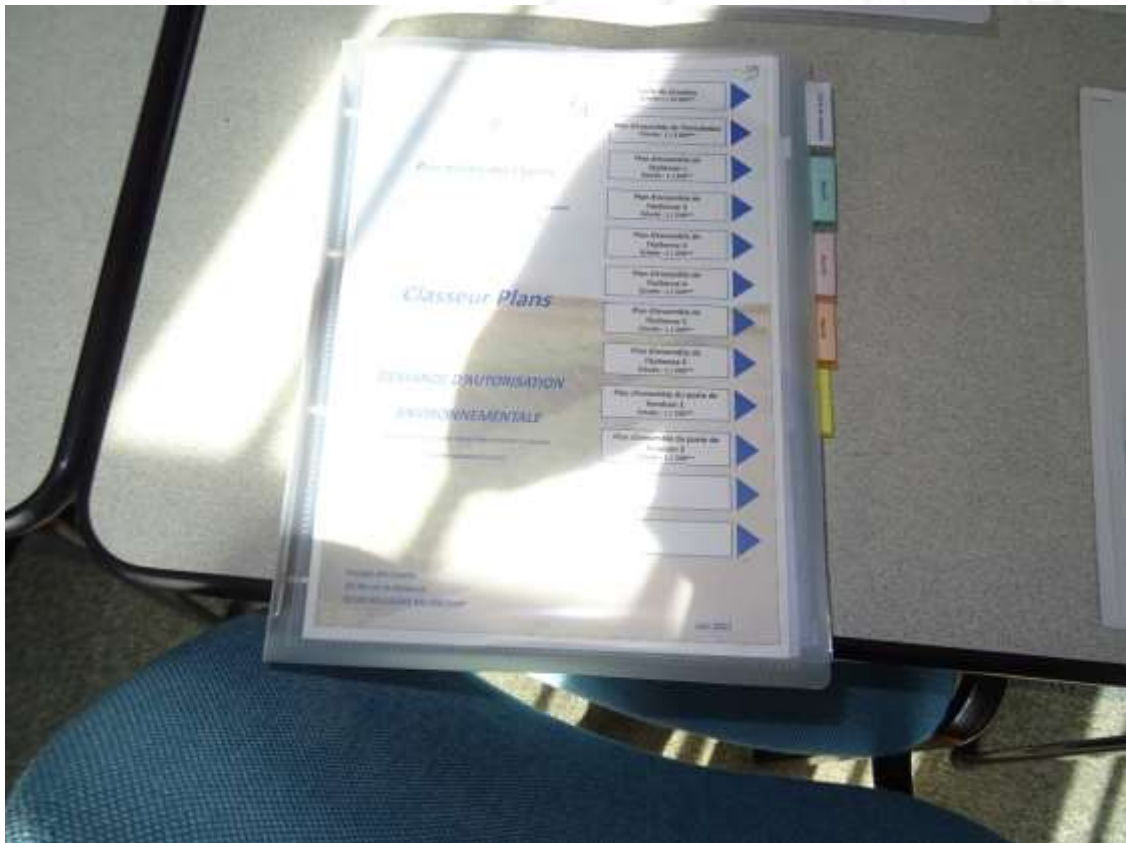
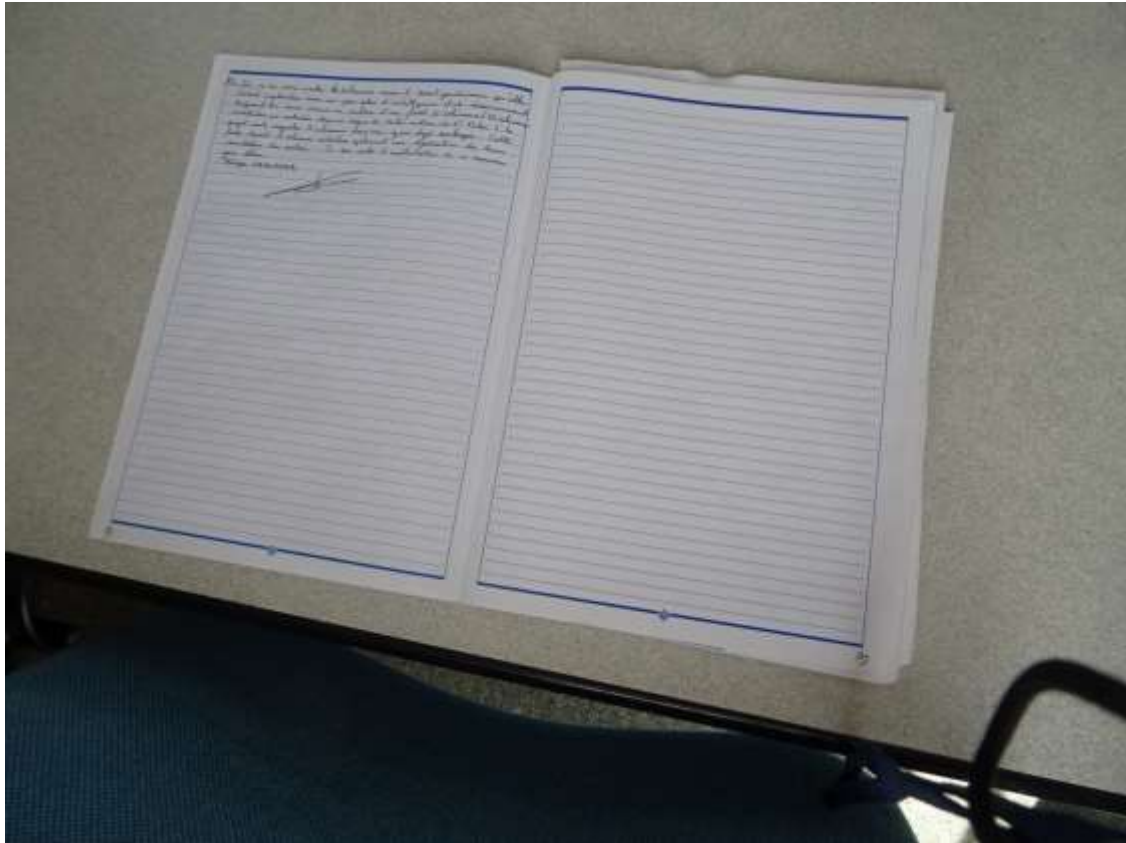
De 14h00 à 17h00, 10 personnes se présentent :

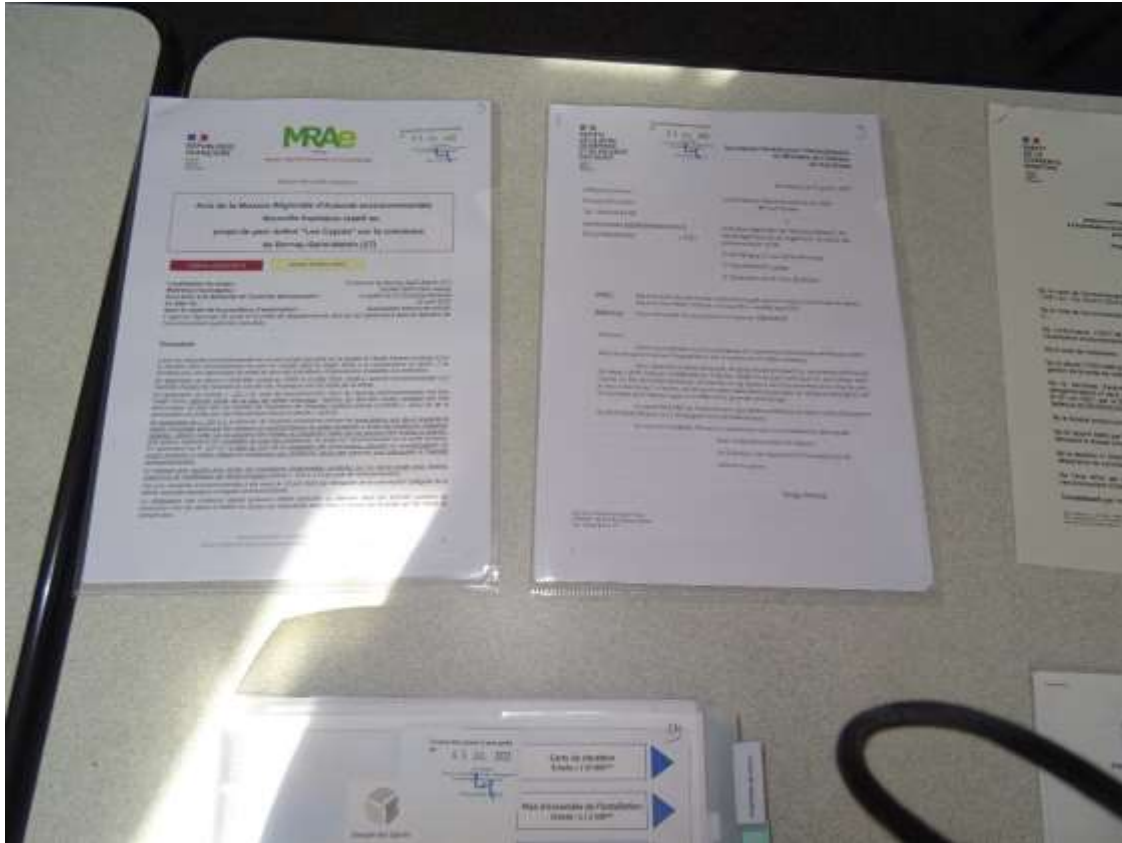
- 14h03 : 1 personne seule (1 homme) - repart à 14h50
- 14h57 : 1 personne seule (1 homme) - repart à 15h08
- 15h23 : 2 personnes (1 homme et 1 femme) - repartent à 15h29
- 15h35 : 2 personnes (1 homme et 1 femme) - repartent à 15h38
- 15h38 : 1 personne seule (1 femme) - repart à 15h59
- 16h04 : 2 personnes (1 homme et 1 femme) - repartent à 16h45
- 16h55 : 1 personne seule (1 femme) - repart à 17h05

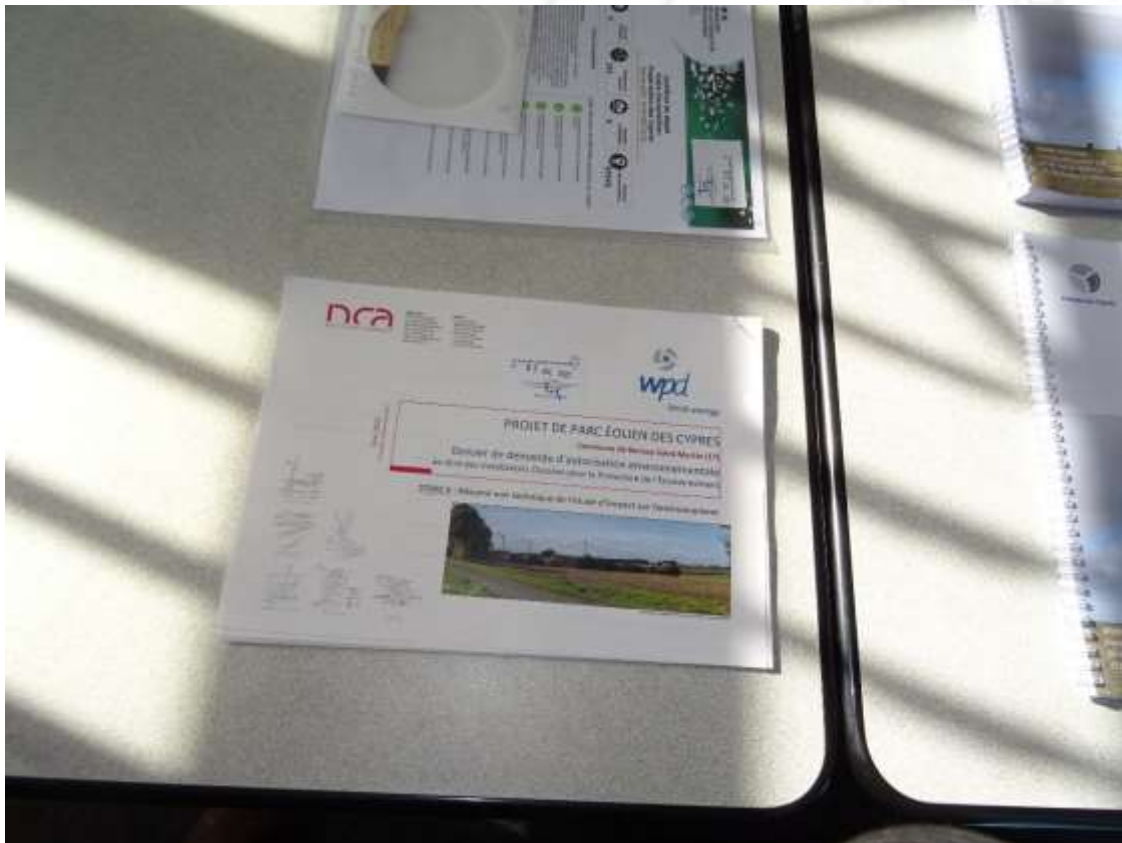
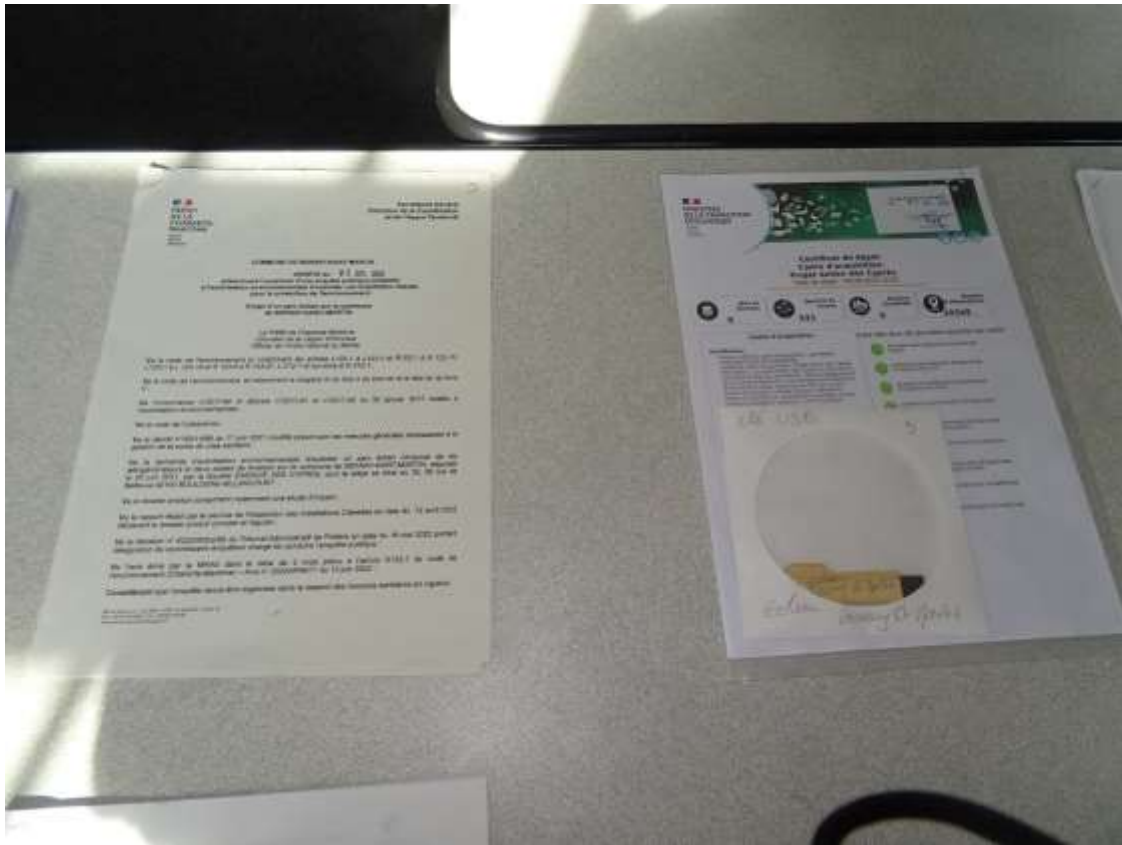




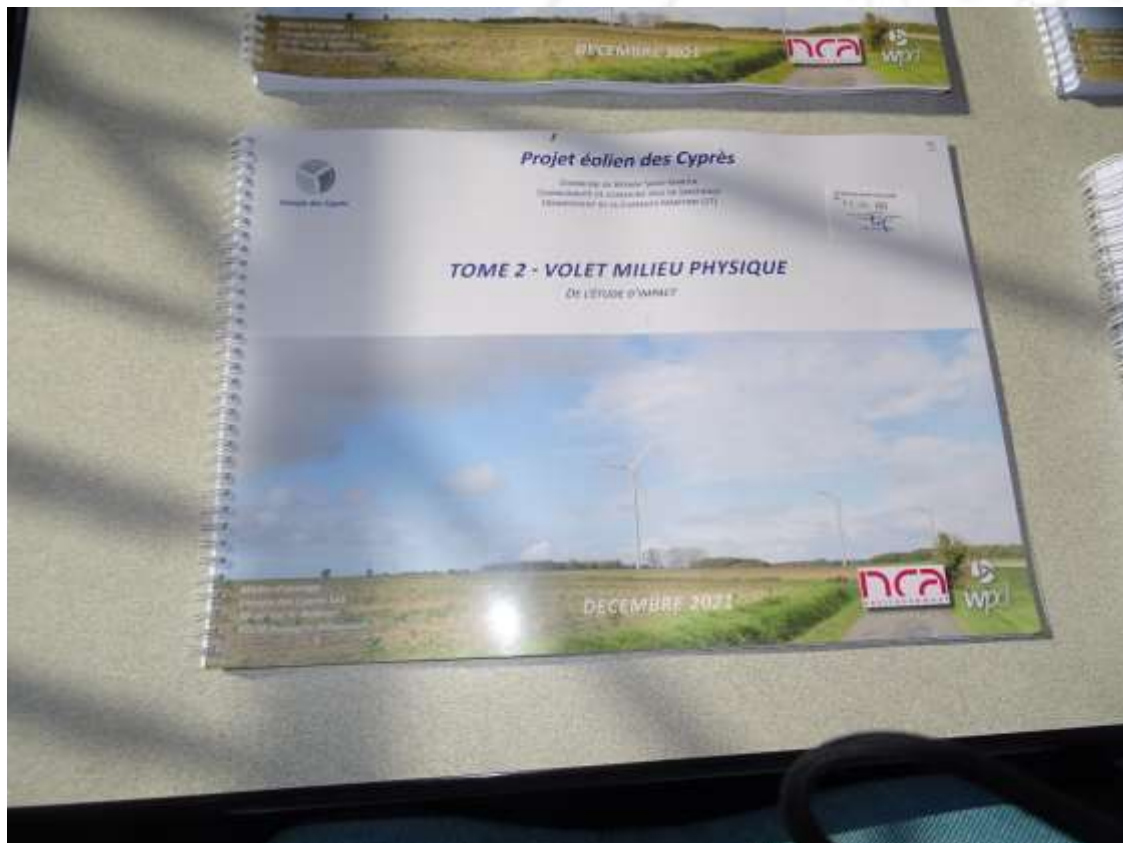
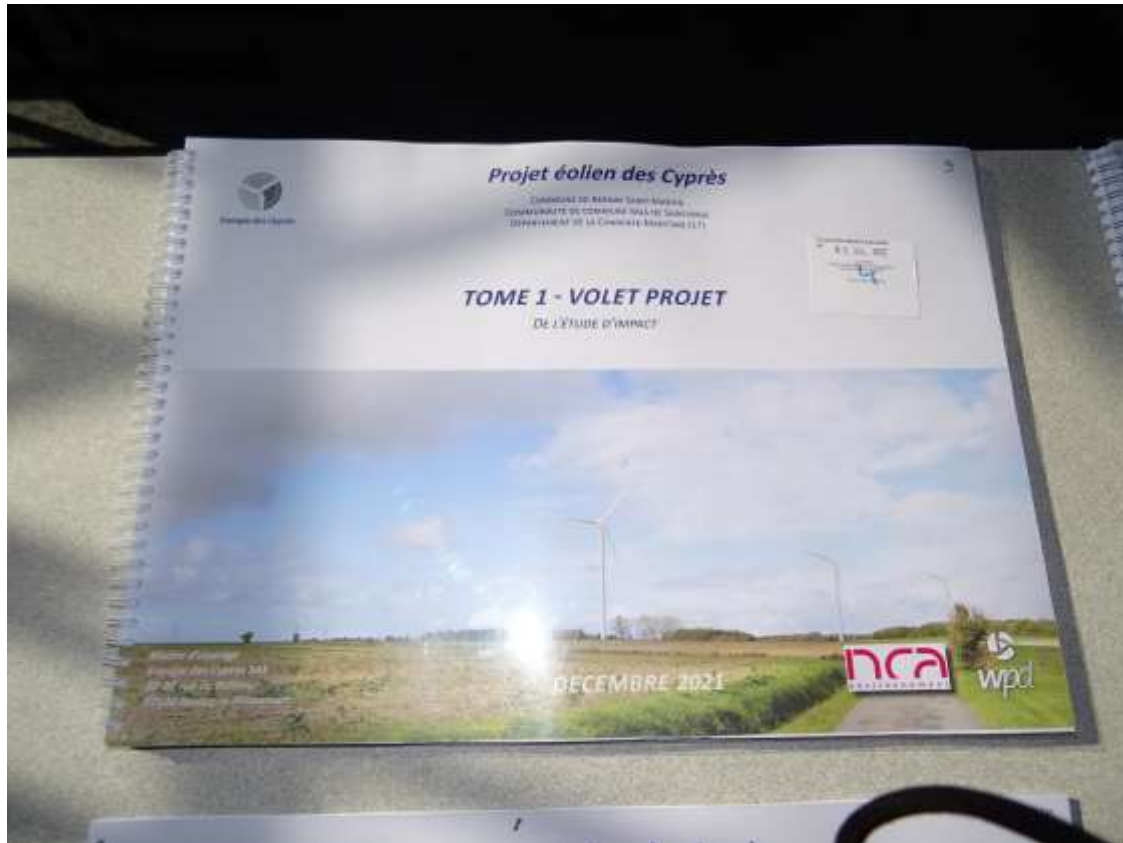








Les constatations matérielles faites par un Huissier de Justice font foi jusqu'à preuve du contraire (ordonnance 45-2592 du 2.11.1945).

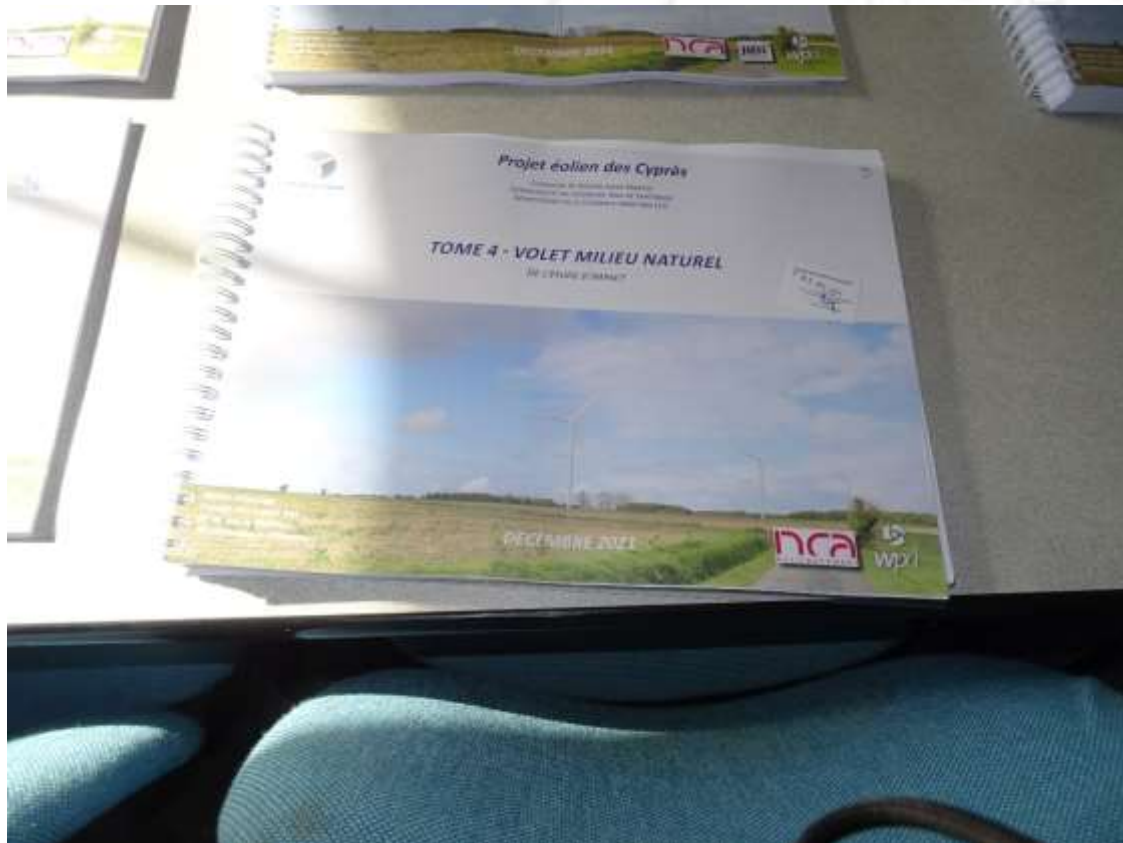


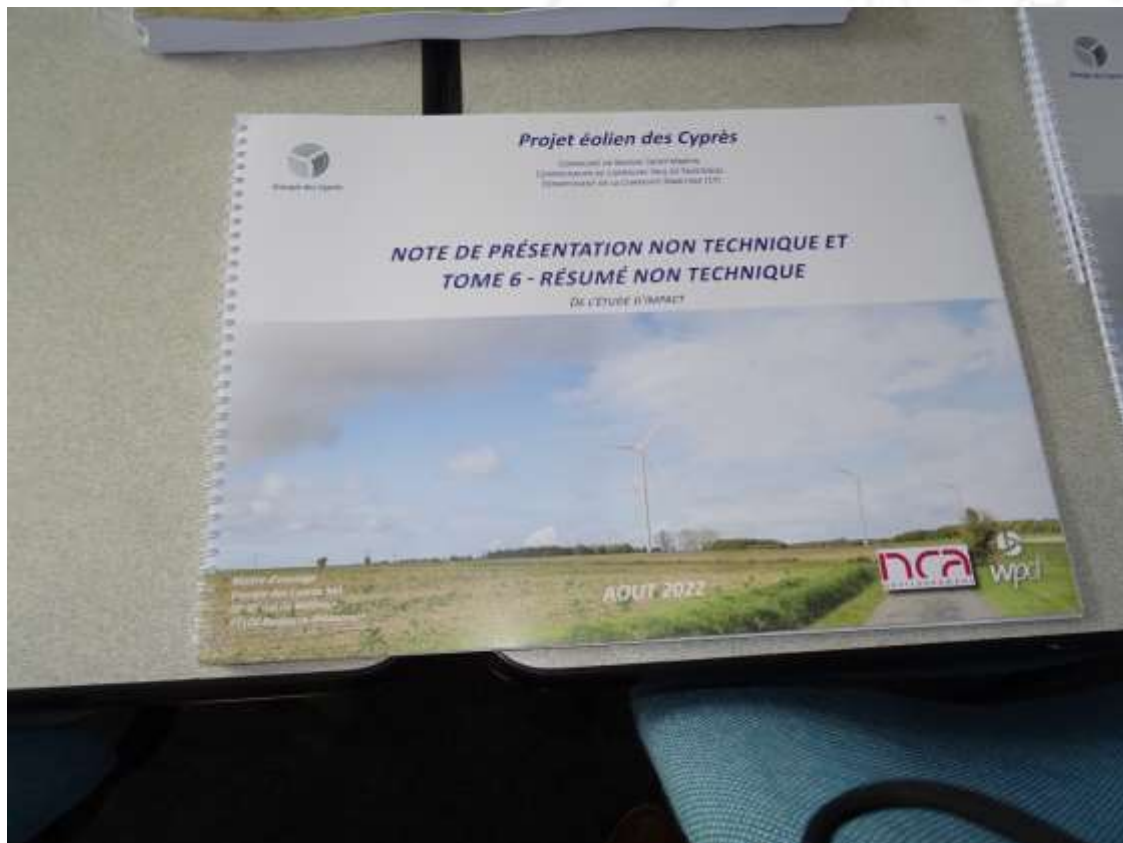
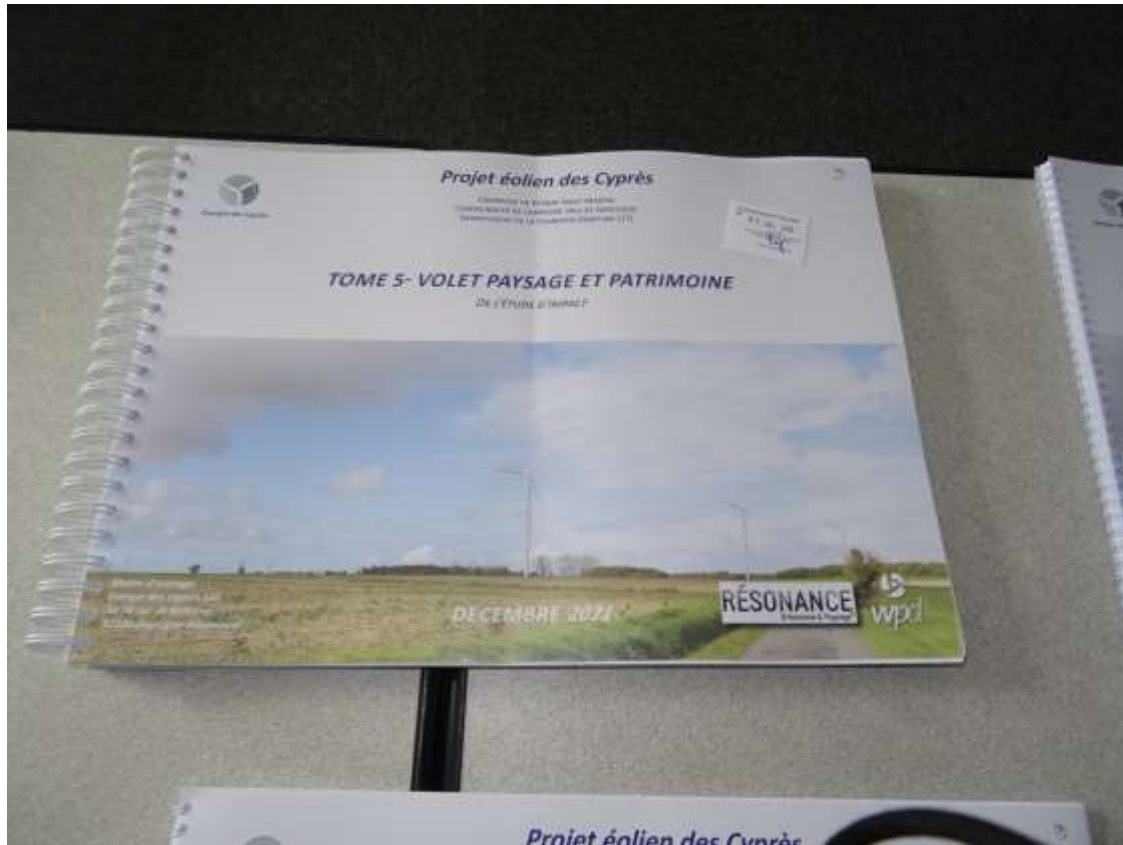
WPD ONSHORE FRANCE Permanences BERNAY ST MARTIN Parc Eolien des Cyprés

SELARL BBS ACTION JUSTICE  
Commissaires de Justice Associés  
70 rue Grimaux 17300 ROCHEFORT

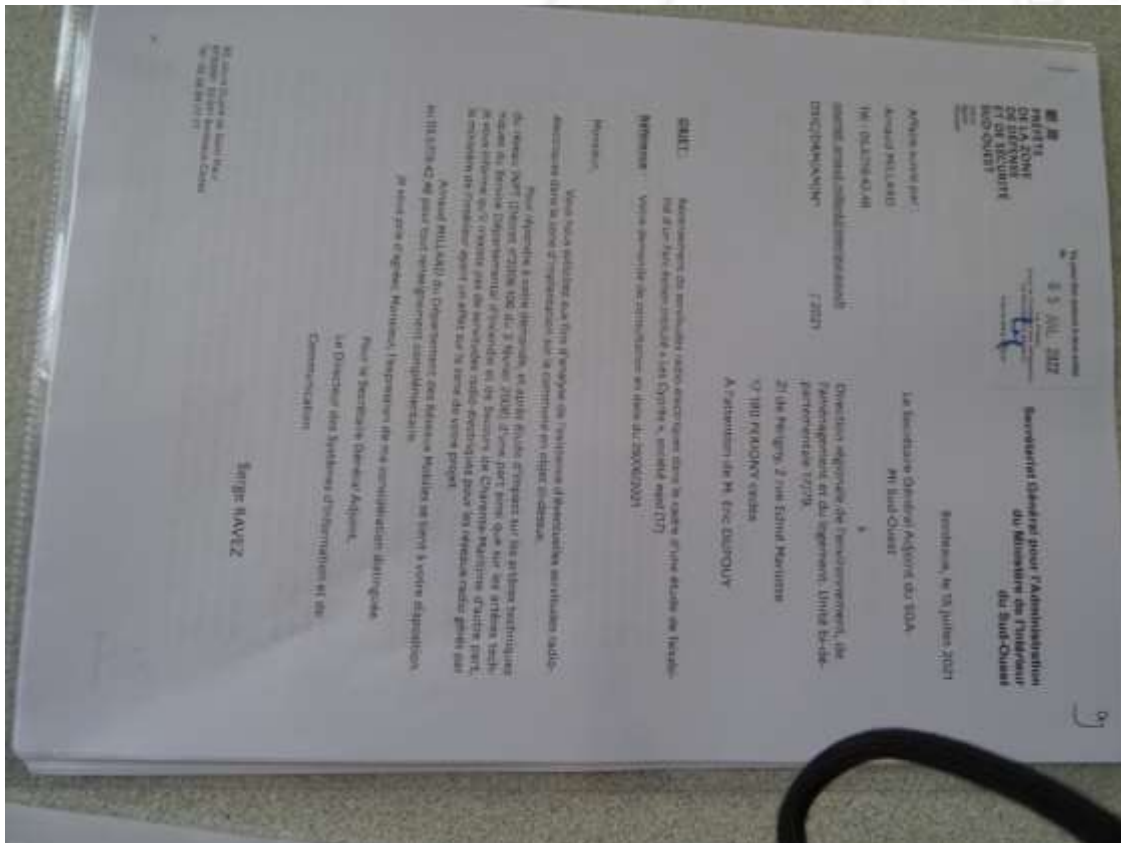
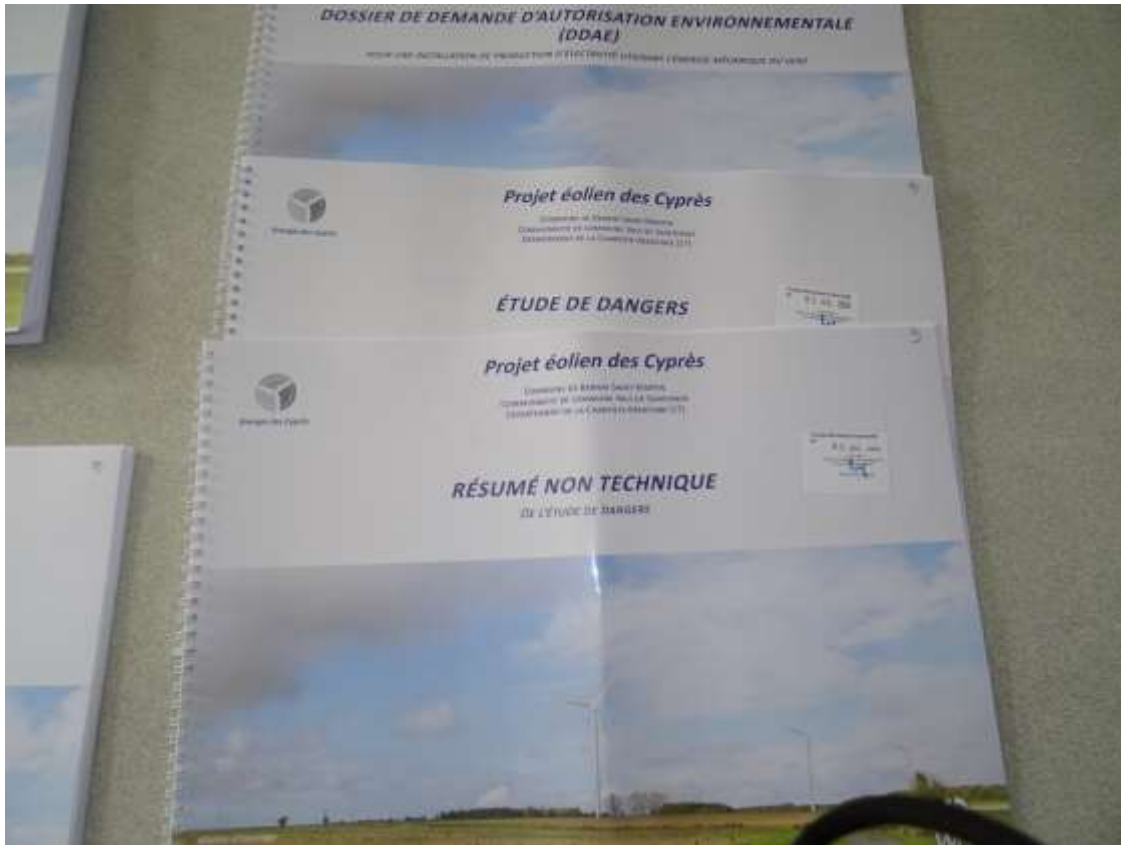


Page 28 sur 53











## MARDI 25 OCTOBRE 2022– de 14h00 à 17h00 – Me Sandrine DESSAGNES

L'affichage est bien présent sur le panneau d'affichage public, près de la Mairie de BERNAY SAINT MARTIN.

A partir de 14h00, Dans une grande salle ouverte au public, à l'intérieur de la Mairie, Madame YON se tient à la disposition du public pour la consultation des documents, la fourniture d'explications, informations et précisions sur le projet de parc éolien objet de l'enquête publique.

Les différents documents soumis à la consultation du public sont disposés sur plusieurs tables.

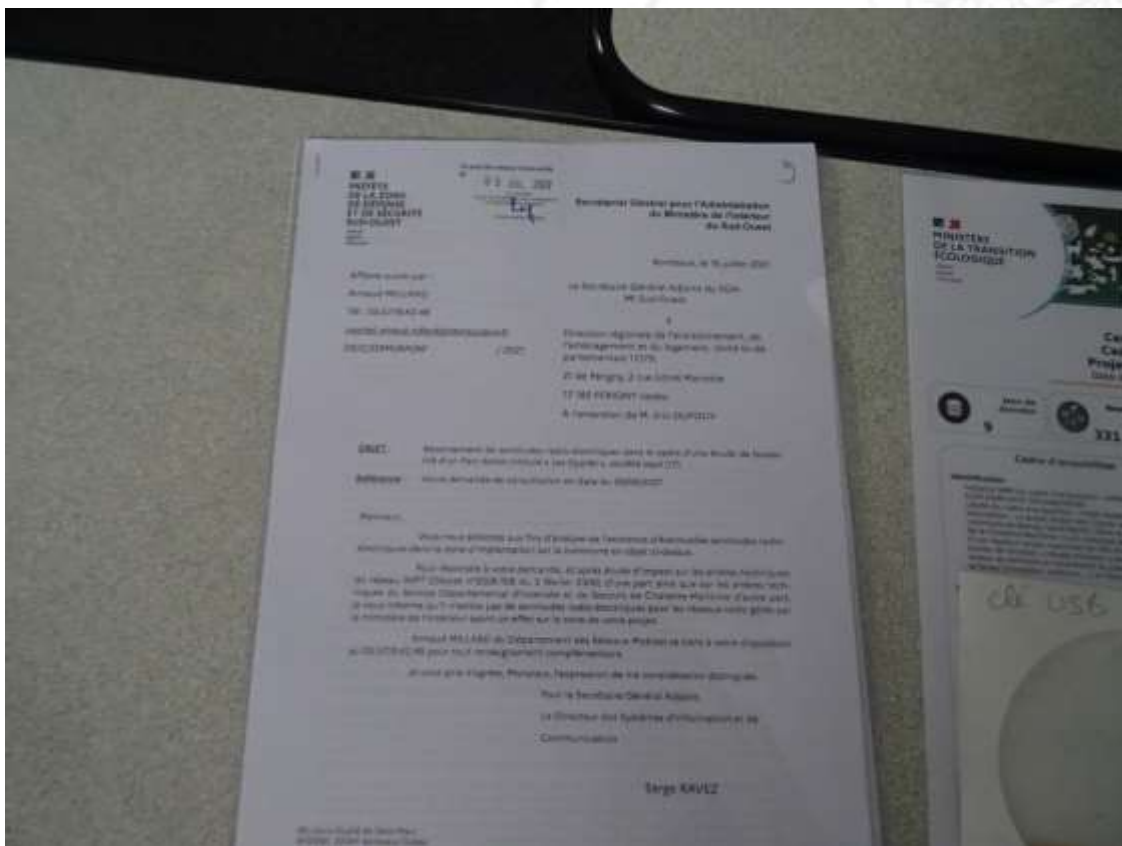
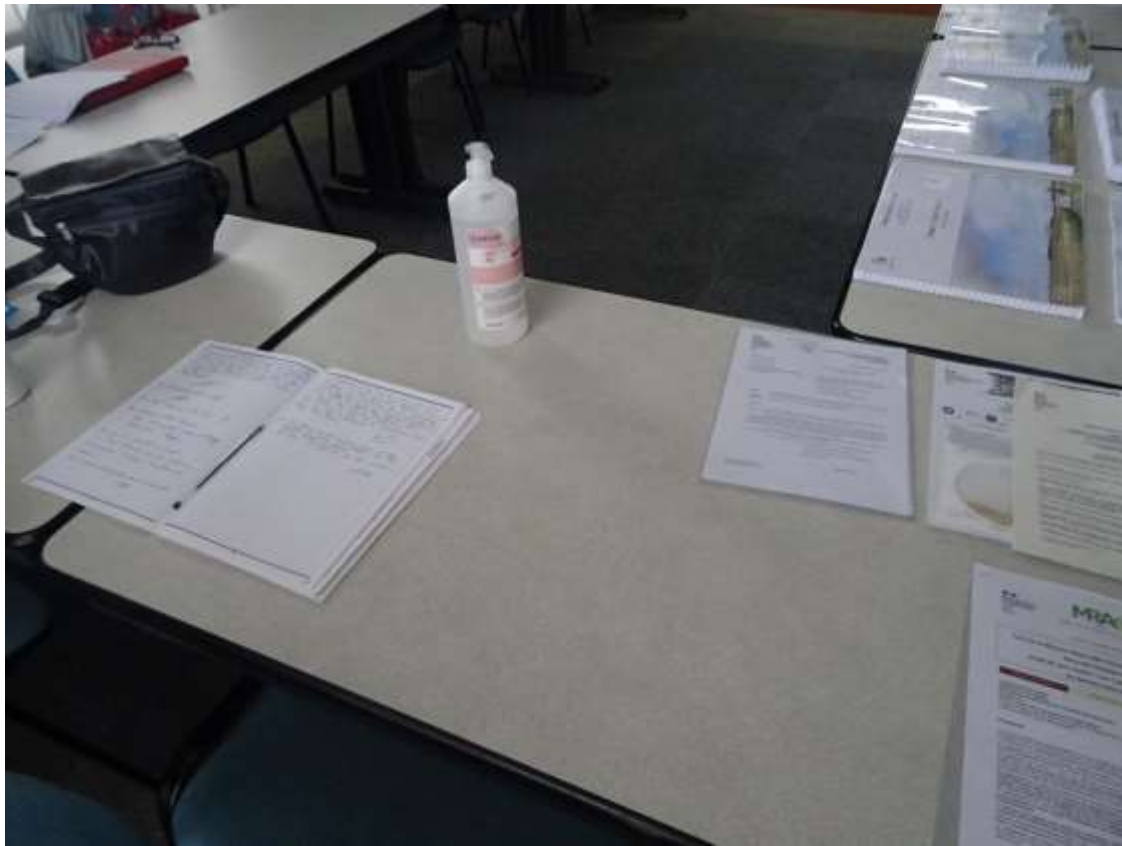
Madame YON invite les différents visiteurs à consulter ces documents, échange avec eux autant de temps qu'ils le souhaitent et leur propose de donner leur avis sur ce projet dans le registre tenu à cet effet à leur disposition. Elle leur explique également, qu'il leur est possible de faire leurs observations de façon dématérialisée, sur le registre numérique d'enquête publique accessible 24h/24h jusqu'au 28 octobre 2022 (23h59). Elle annexe au registre les éventuels documents qui lui sont remis.

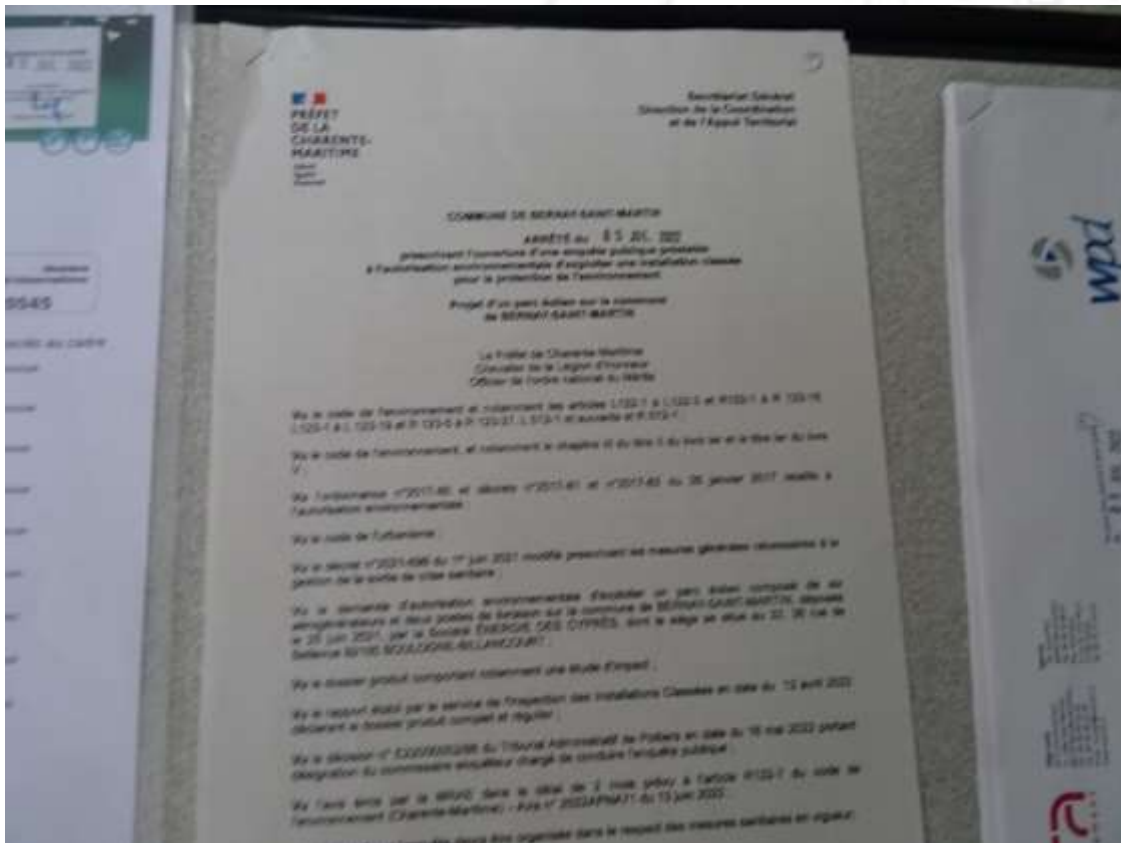
De 14h00 à 17h00, 9 personnes se présentent :

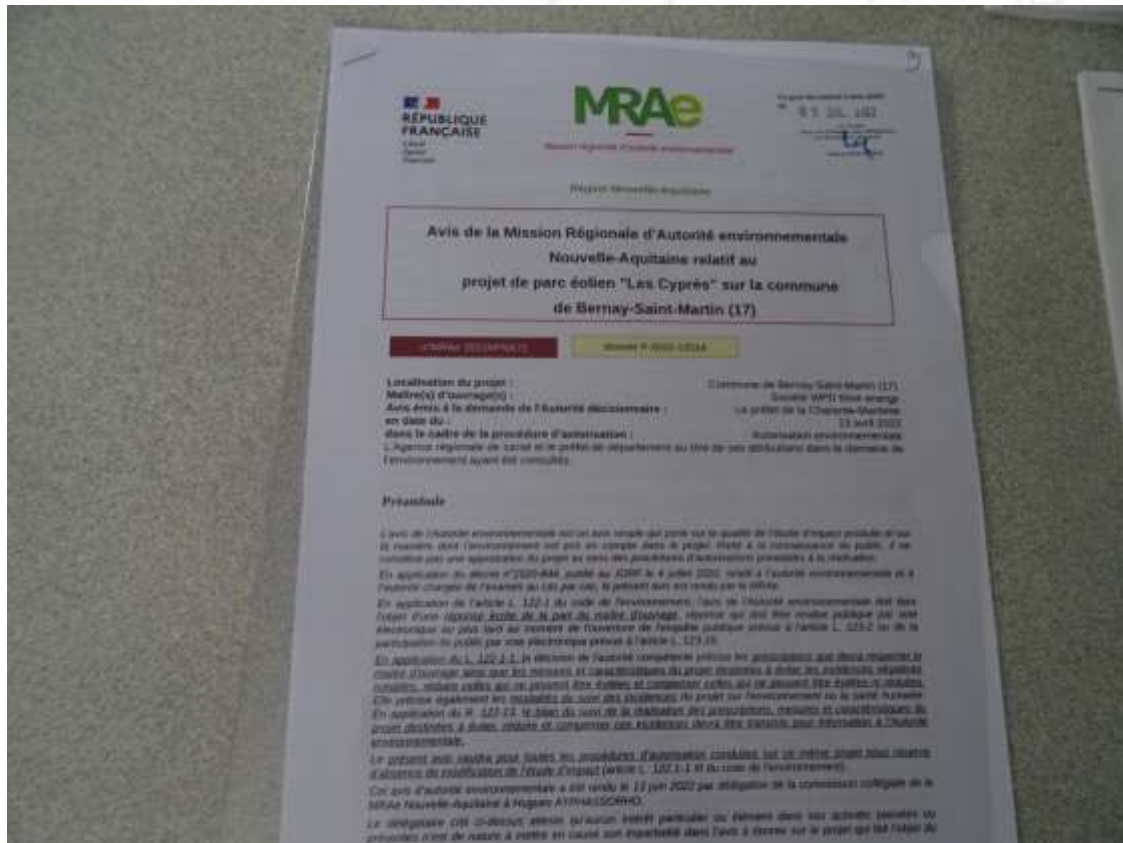
14h32 : 2 personnes (1 homme et 1 femme)- repartent à 15h02  
15h02 : 1 personne seule (1 homme) - repart à 15h47  
15h05 : 1 personne seule (1 homme) - repart à 15h08  
15h08 : 2 personnes (1 homme et 1 femme)- repartent à 15h48  
15h48 : 1 personne seule (1 homme) - repart à 16h06  
16h06 : 1 personne seule (1 femme) - repart à 16h23  
16h23 : 1 personne seule (1 homme) - repart à 16h39

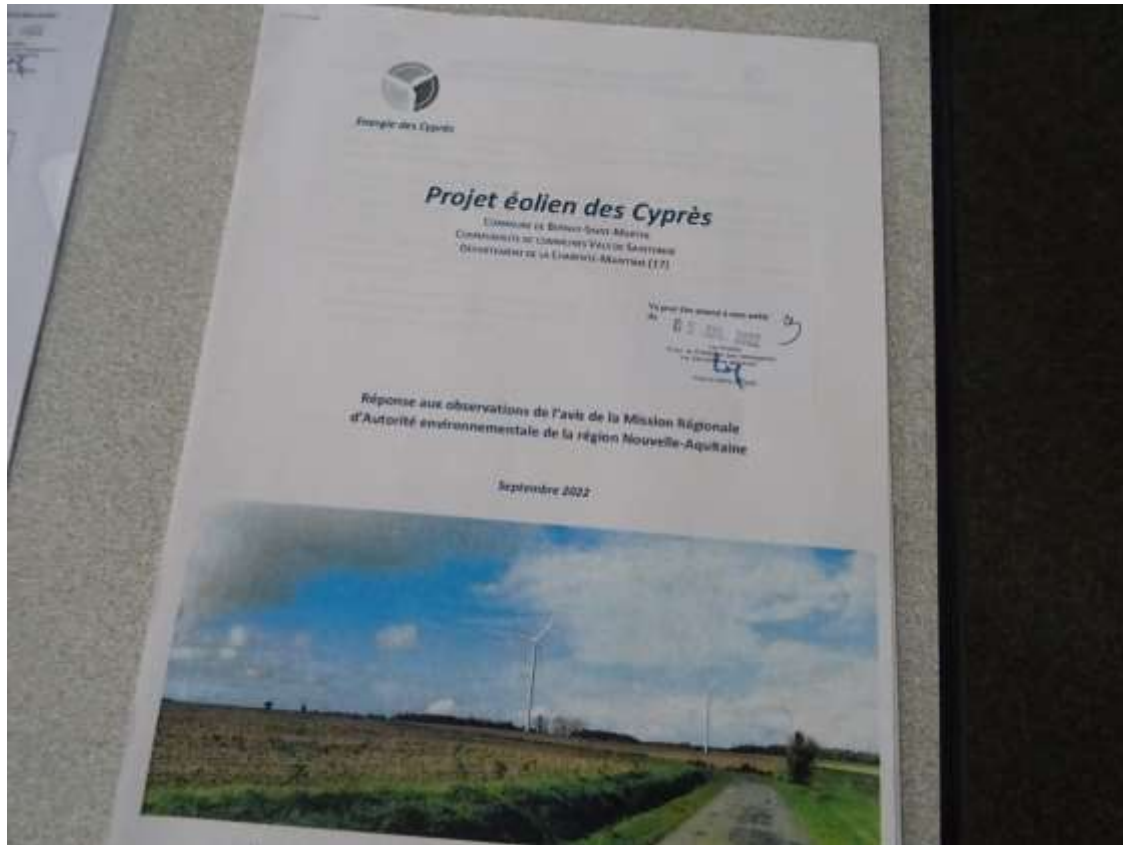


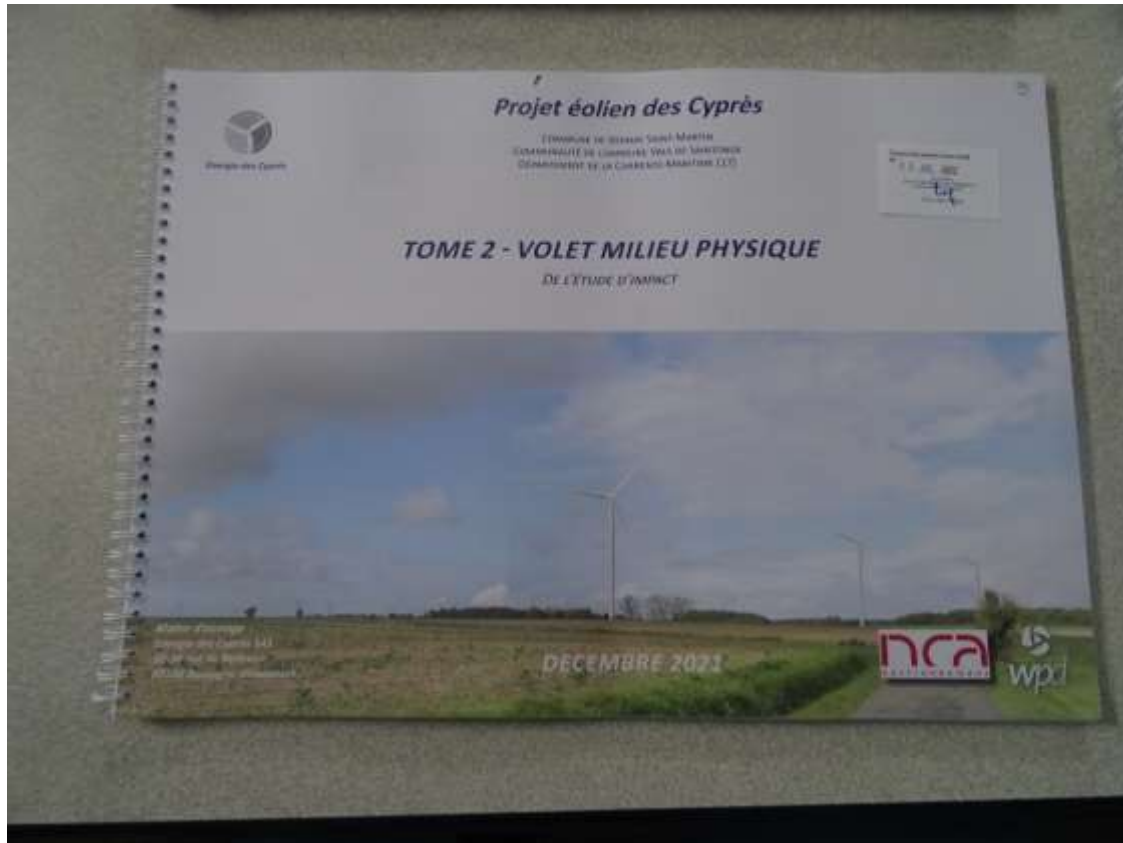


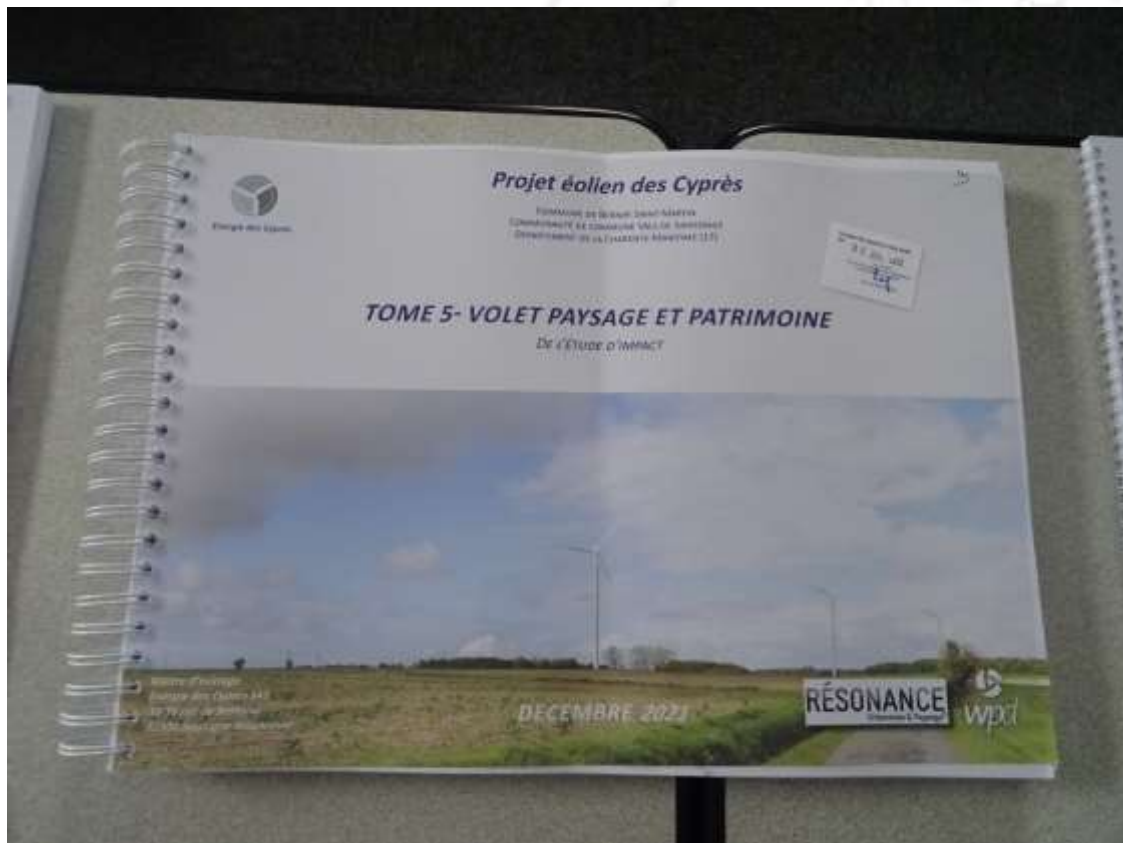
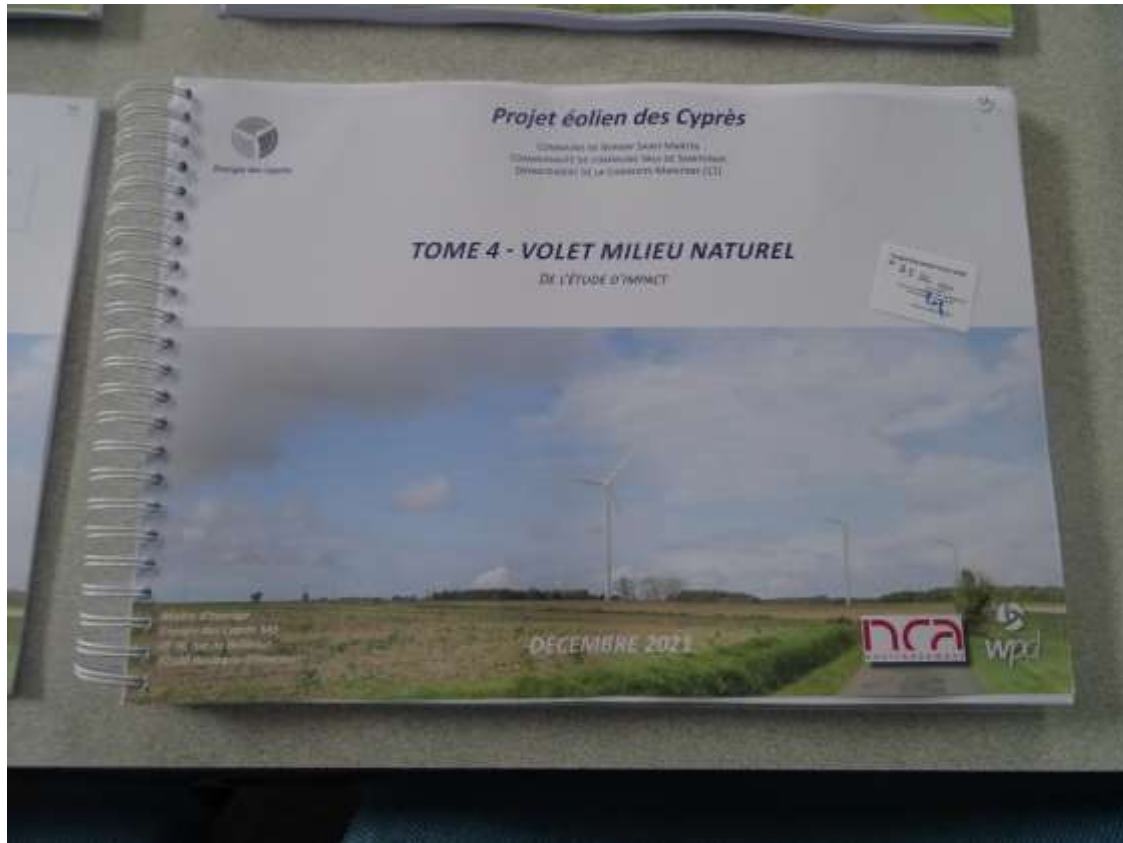




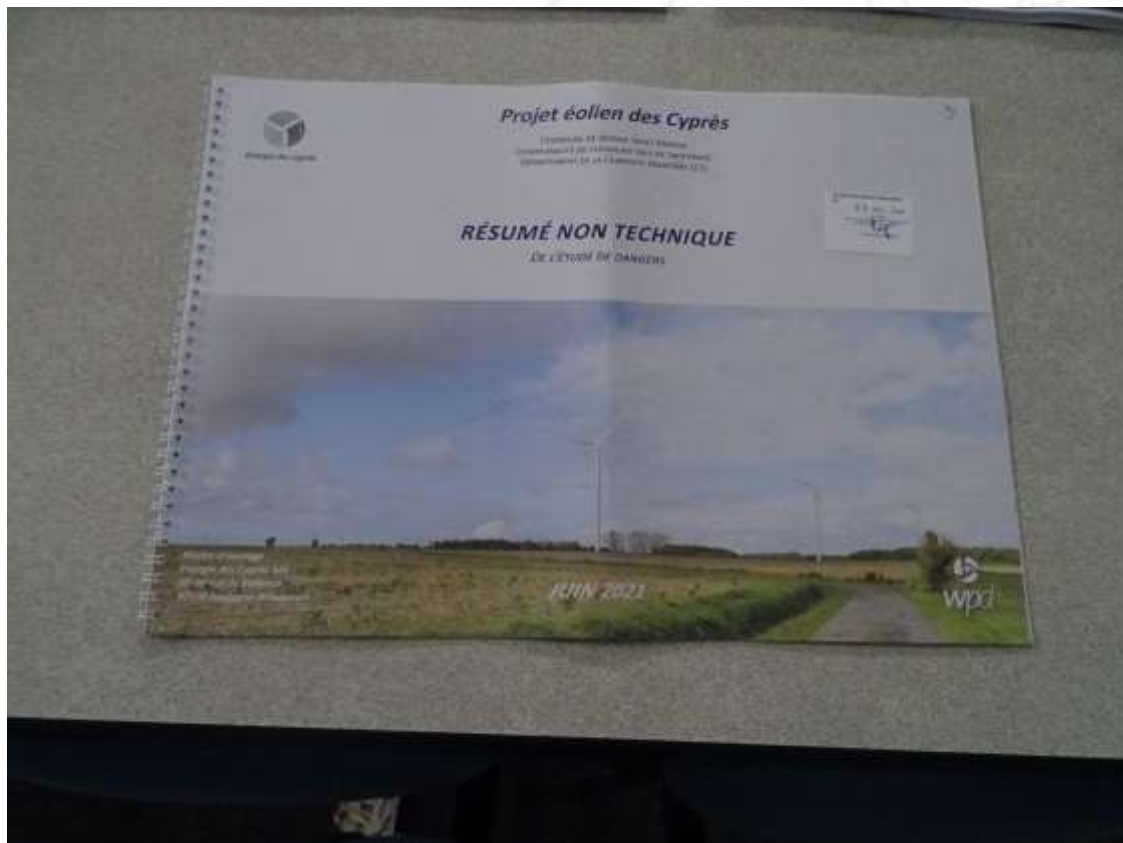




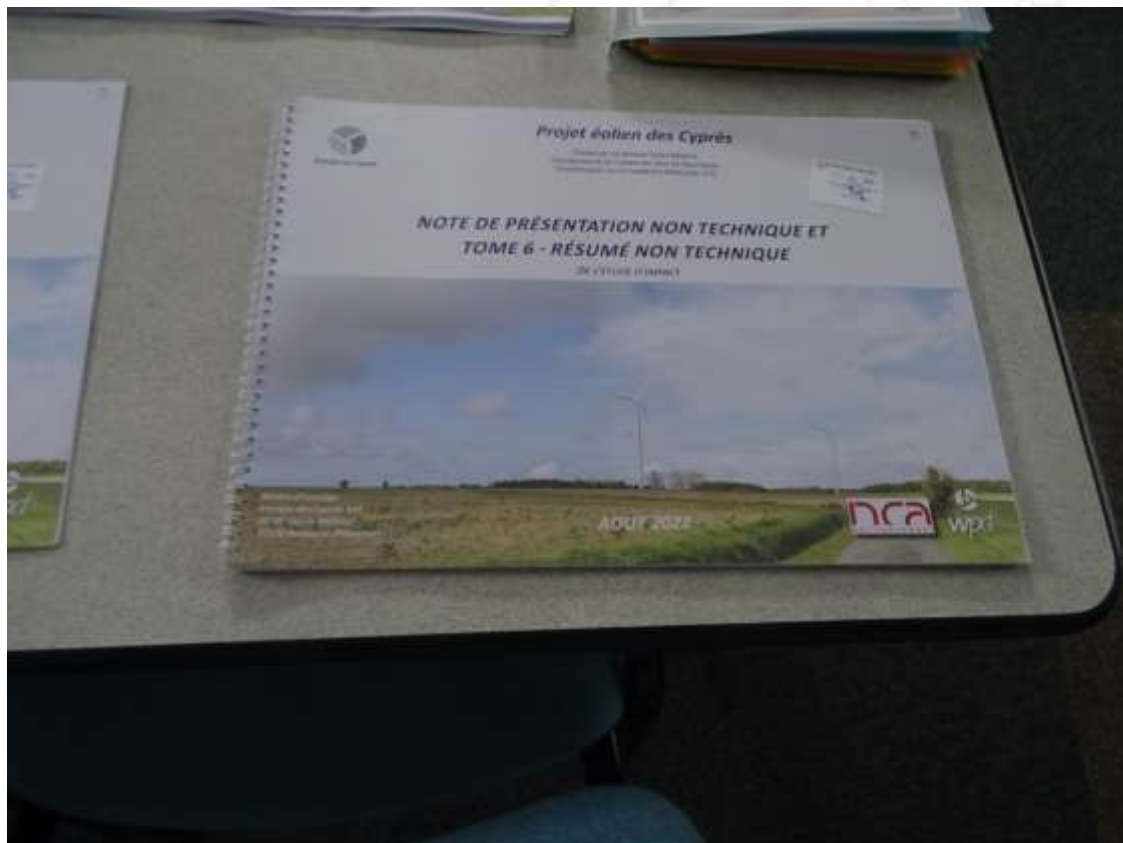
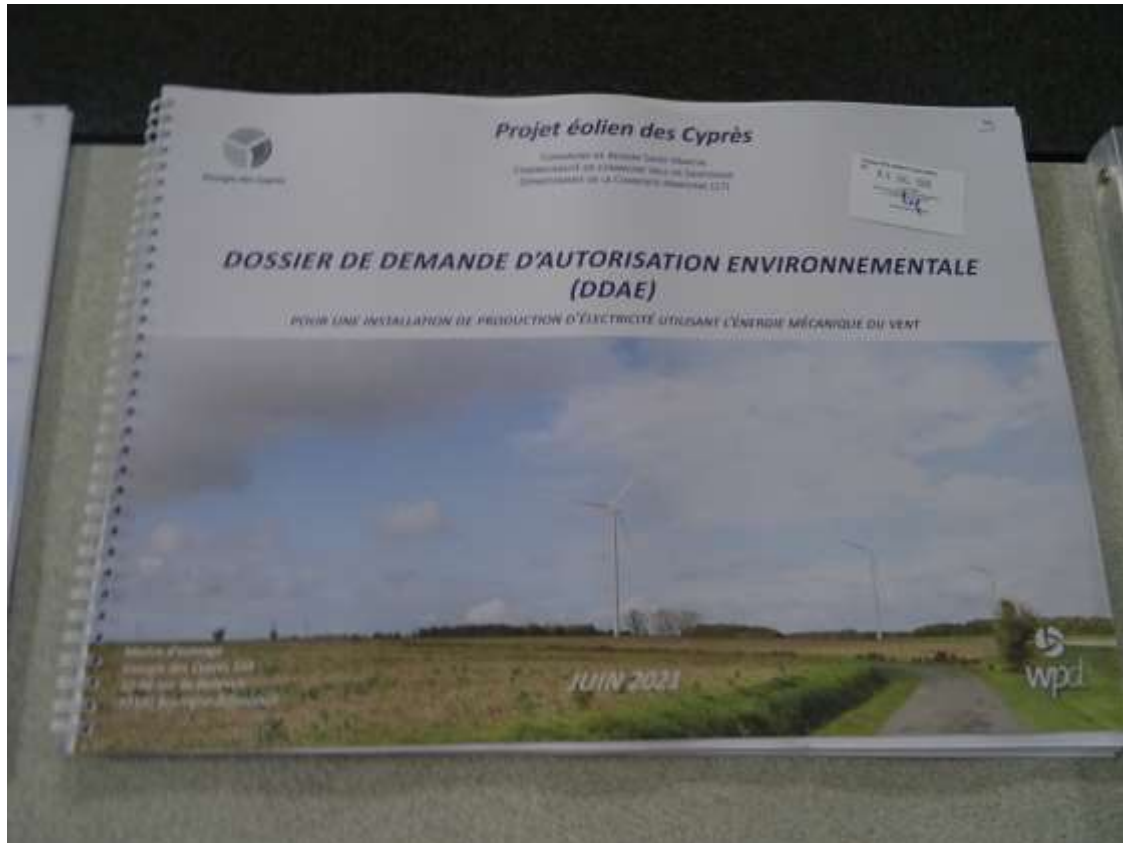


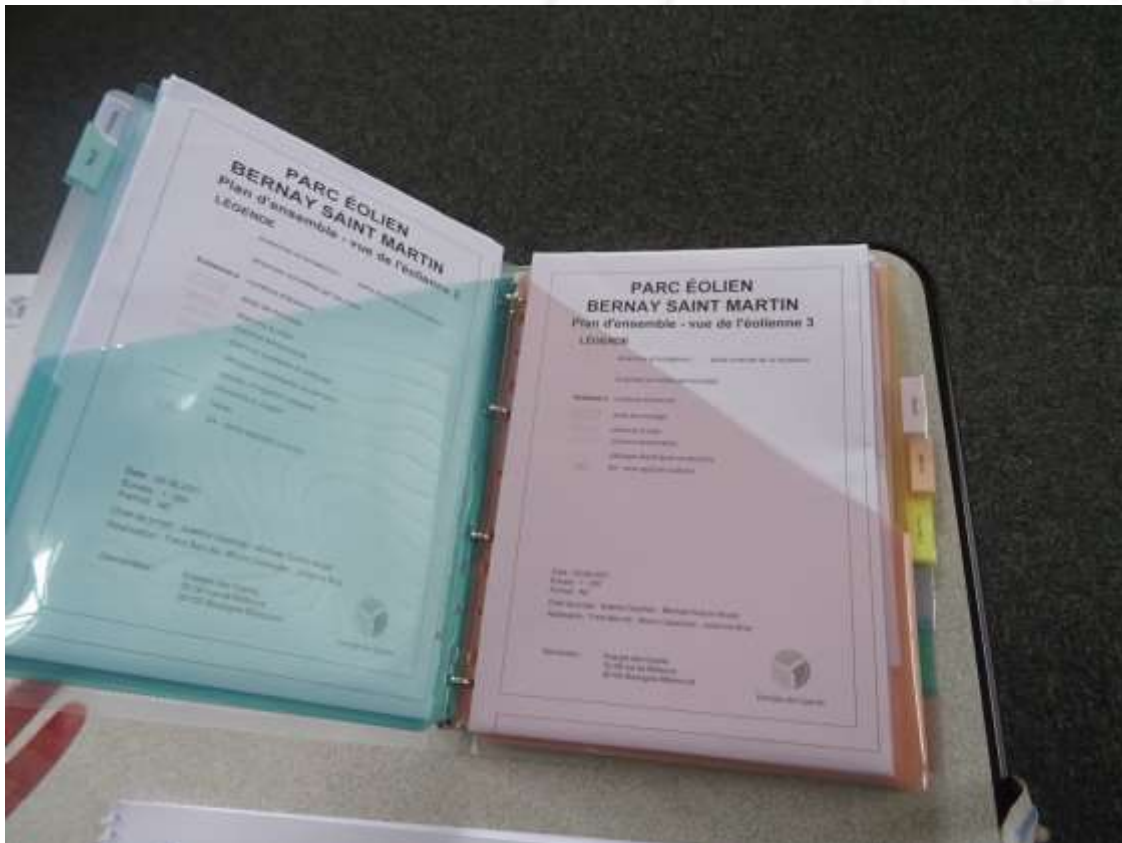






Les constatations matérielles faites par un Huissier de Justice font foi jusqu'à preuve du contraire (ordonnance 45-2592 du 2.11.1945).





## VENDREDI 28 OCTOBRE 2022– de 14h00 à 18h00 – Me Franck SALAÜN

L'affichage est bien présent sur le panneau d'affichage public, près de la Mairie de BERNAY SAINT MARTIN.

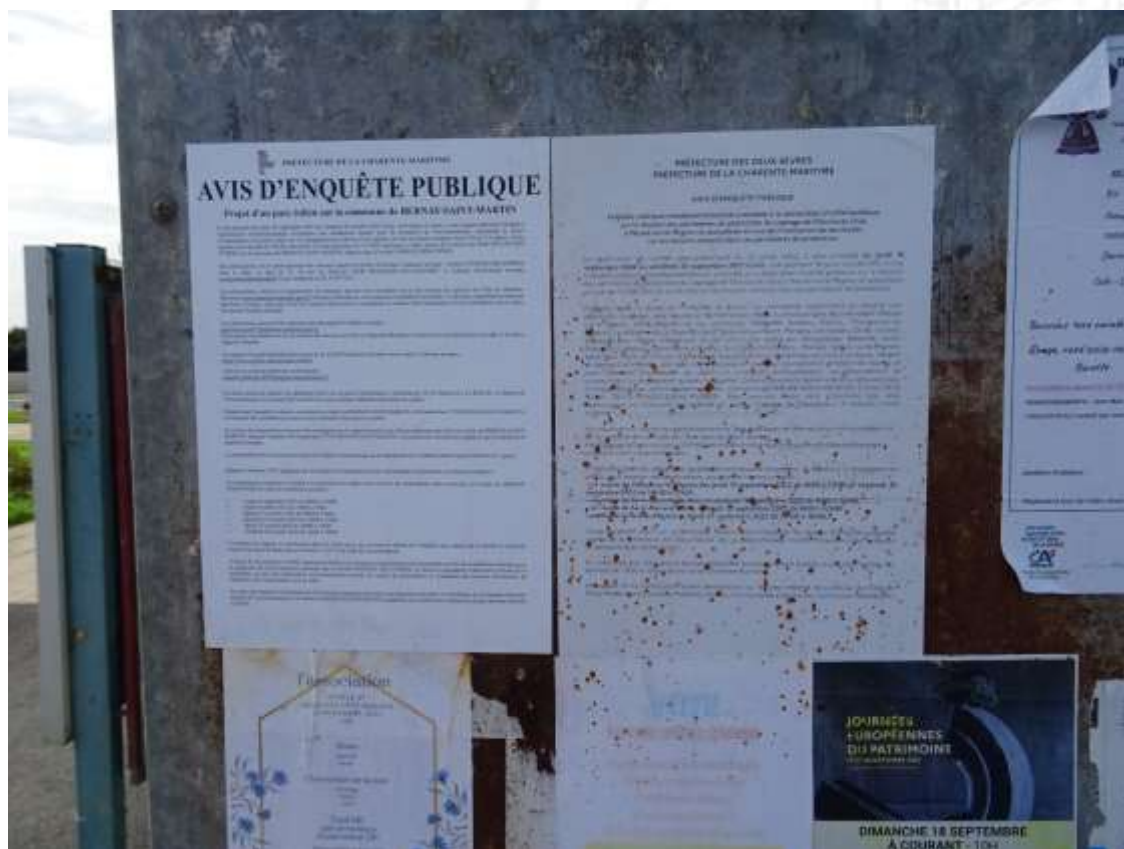
A partir de 14h00, Dans une grande salle ouverte au public, à l'intérieur de la Mairie, Madame YON se tient à la disposition du public pour la consultation des documents, la fourniture d'explications, informations et précisions sur le projet de parc éolien objet de l'enquête publique.

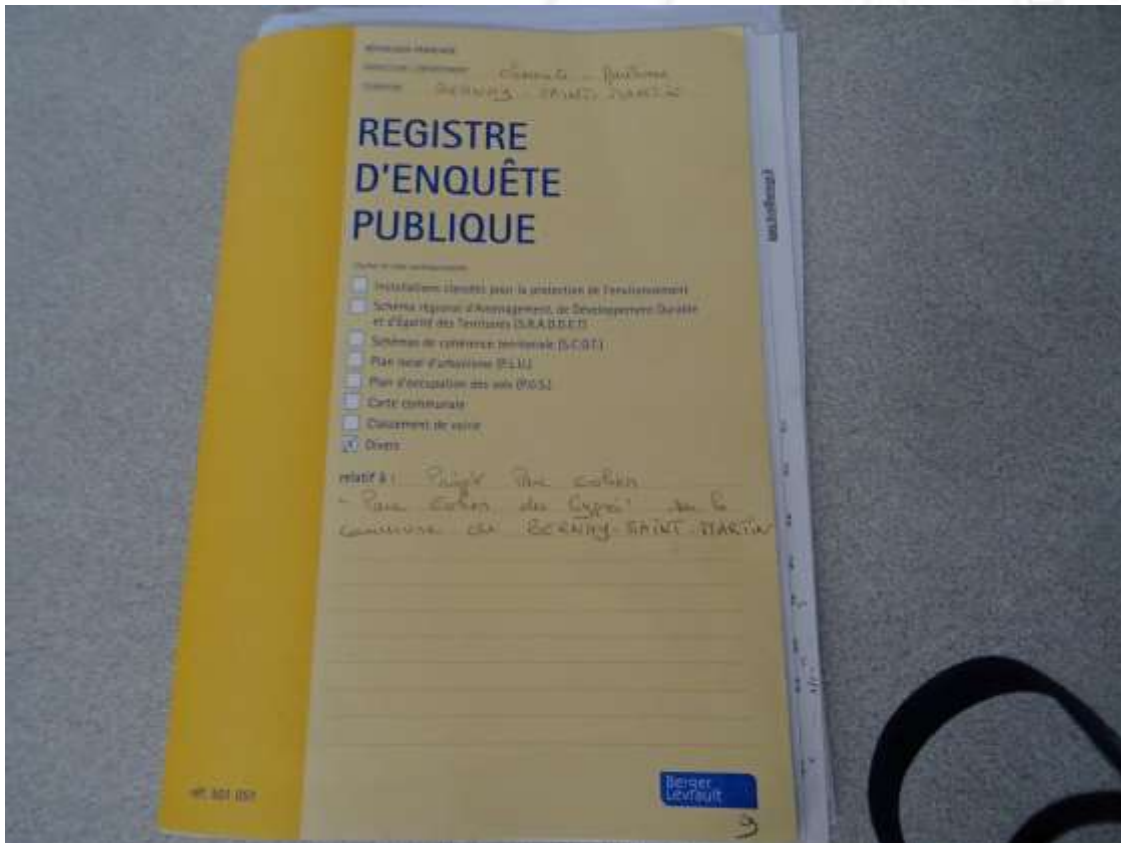
Les différents documents soumis à la consultation du public sont disposés sur plusieurs tables.

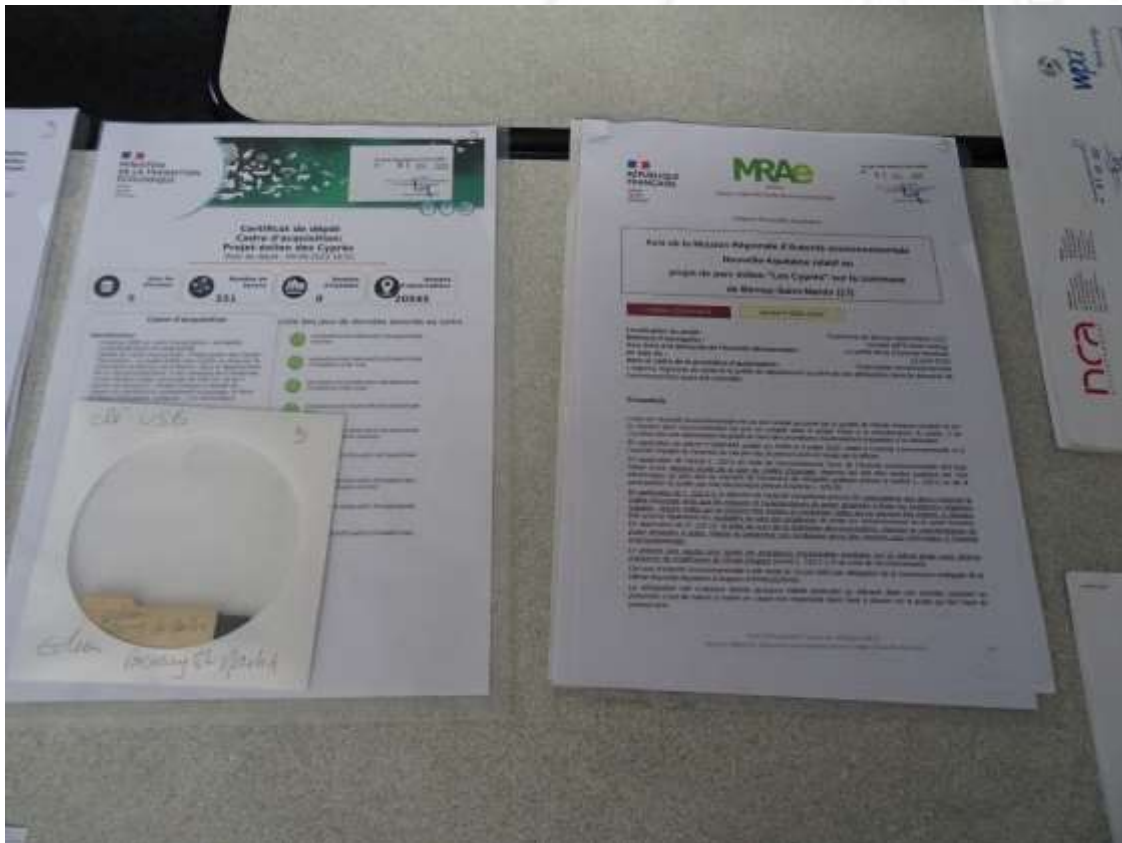
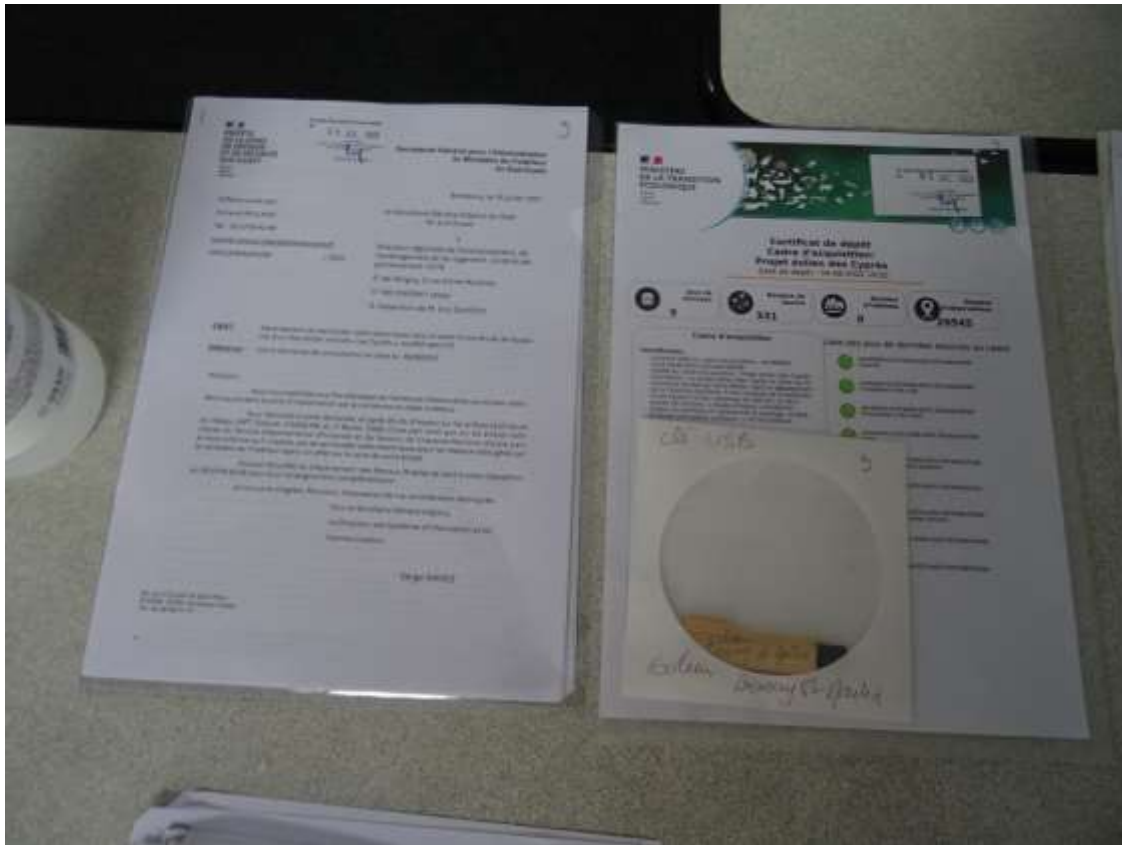
Madame YON invite les différents visiteurs à consulter ces documents, échange avec eux autant de temps qu'ils le souhaitent et leur propose de donner leur avis sur ce projet dans le registre tenu à cet effet à leur disposition. Elle leur explique également, qu'il leur est possible de faire leurs observations de façon dématérialisée, sur le registre numérique d'enquête publique accessible 24h/24h jusqu'au 28 octobre 2022 (23h59). Elle annexe au registre les éventuels documents qui lui sont remis.

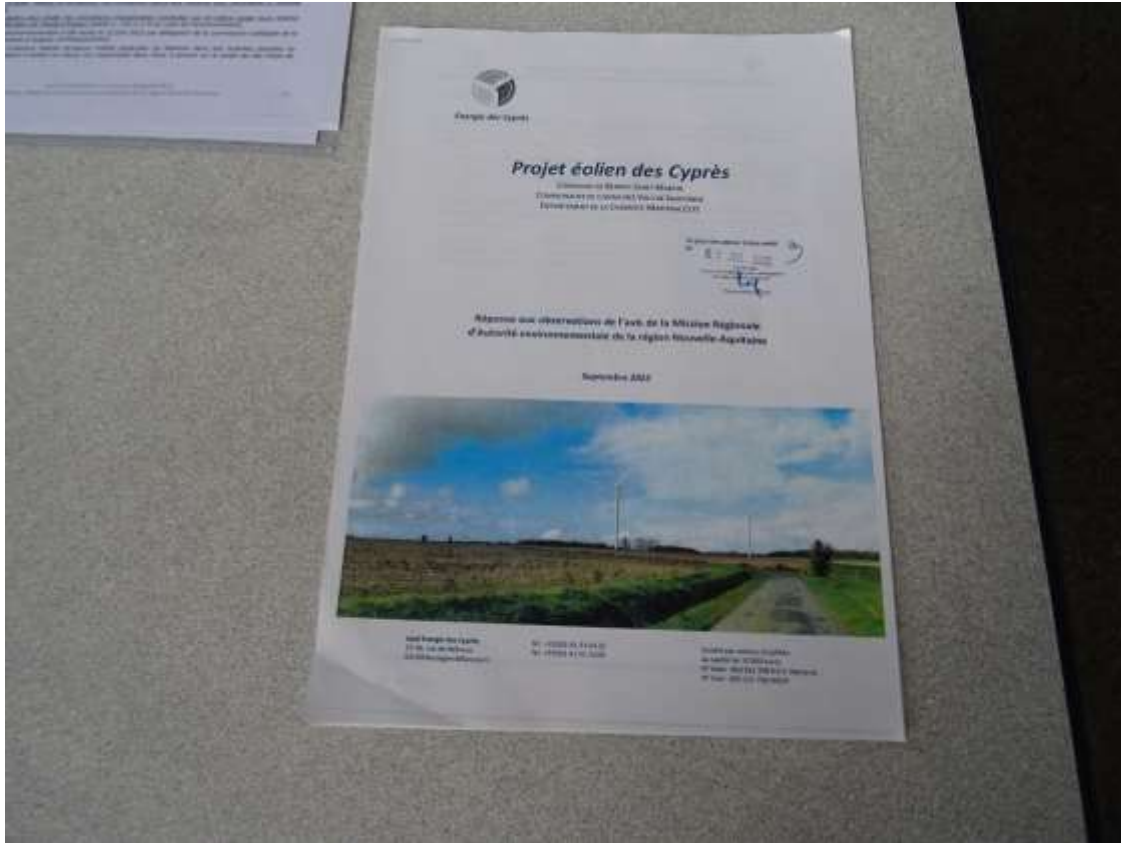
De 14h00 à 18h00, 8 personnes se présentent :

- 13h57 : 1 personne seule (1 homme)  
dès réception depuis 3 minutes à mon arrivée à 14h00
- 14h22 : 1 personne seule (1 homme)
- 15h06 : 1 personne seule (1 homme)
- 15h45 : 2 personnes (1 homme et 1 femme)
- 16h15 : 1 personne seule (1 homme)
- 16h47 : 1 personne seule (1 femme)
- 17h04 : 1 personne seule (1 homme)







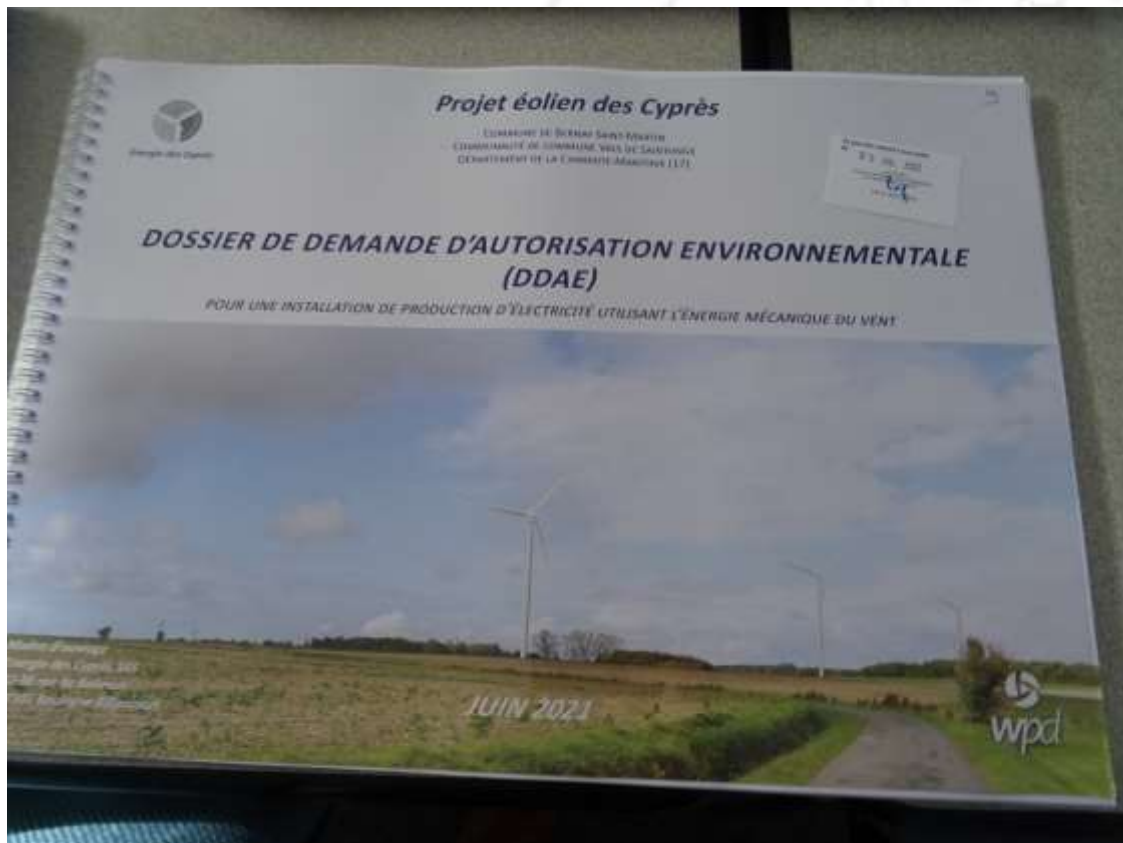




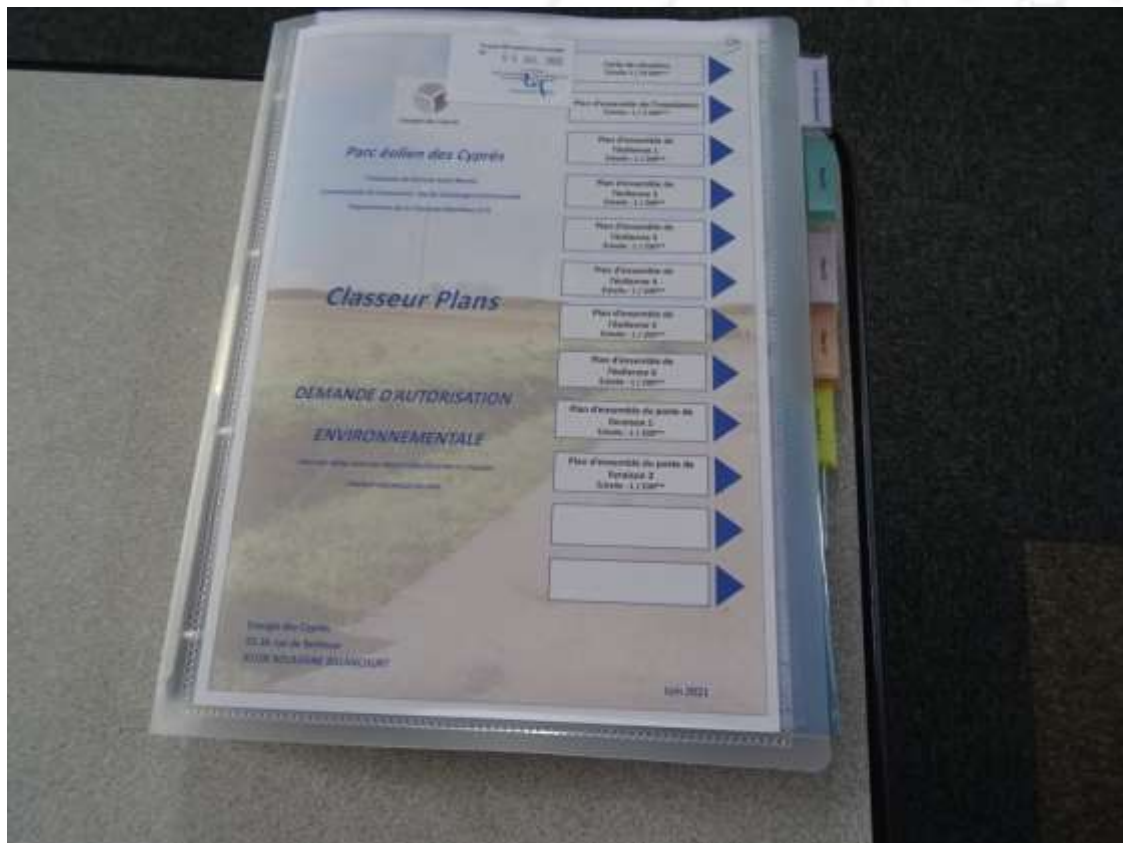




Les constatations matérielles faites par un Huissier de Justice font foi jusqu'à preuve du contraire (ordonnance 45-2592 du 2.11.1945).







## TELLES SONT NOS CONSTATATIONS.

De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal sur cinquante-trois pages, auquel nous avons intégré nos photographies, pour servir et valoir ce que de droit.

*Maître Sandrine DESSAGNES*  
Commissaire de Justice Associée



*Maître Franck SALAÜN*  
Commissaire de Justice Associé



### Coût du Procès-Verbal :

Honoraires	2 242,33
Transport	7,67
Total HT	2 250,00
TVA 20%	450,00
COÛT TTC	2 700,00